



Rapport final

Sondage d'opinion publique sur les principaux enjeux relatifs à la surveillance des produits de santé commercialisés au Canada (2006)

Préparé pour Santé Canada

ROPSC-05-94

N° du contrat : H1011-050073/001/CY

por-rop@hc-sc.gc.ca

Mars 2006

This publication is also available in English

Confidentialité

Toute information ou tout matériel fourni par Santé Canada, de même que toutes les données recueillies par Décima, seront traités en toute confidentialité par Décima et seront placés dans un endroit sécuritaire lorsqu'en possession de Décima (selon les normes de l'industrie et les lois applicables).



Toronto

2345, rue Yonge
Bureau 405
Toronto (Ontario)
M4P 2E5

Tél. : 416 962-2013
Télé. : 416 962-0505

Ottawa

160, rue Elgin
Bureau 1820
Ottawa (Ontario)
K2P 2C4

Tél. : 613 230-2200
Télé. : 613 230-9048

Montréal

1080, côte du Beaver Hall
Bureau 400
Montréal (Québec)
H2Z 1S8

Tél. : 514 288-0037
Télé. : 514 280-0138

www.decima.com

info@decima.com

Le Centre de recherche Décima est certifié ISO 9001:2000

Table des matières

Introduction	1
Résumé	3
Executive Summary	8
Analyse détaillée	12
Utilisation et perception des produits de santé commercialisés .	13
Responsabilités quant à l'innocuité des médicaments au Canada	19
Renseignements sur les produits de santé	22
Sources de nouveaux renseignements sur l'innocuité des médicaments fournies par Santé Canada	29
Site Web de Santé Canada	29
MedEffet	32
Communications	34
Effets indésirables des médicaments.....	35
Déclaration des EIM.....	38
Méthodologie	40

Annexes :

A : Questionnaires (français et anglais)

B : Tableaux croisés détaillés (sous pli séparé)



Introduction

Le Centre de recherche Décima est fier de remettre le présent rapport à Santé Canada et de lui communiquer les résultats de la recherche sur les principaux enjeux relatifs aux produits de santé commercialisés au Canada.

Santé Canada est le ministère fédéral responsable de la réglementation des médicaments au Canada. La vente d'un médicament n'est autorisée que lorsqu'on le juge efficace, sécuritaire et de qualité adéquate. Santé Canada est également responsable de la surveillance des médicaments après leur mise en marché, ce qui inclut le suivi des effets indésirables qui auraient pu passer inaperçus sous les conditions contrôlées des essais cliniques. Cette surveillance a comme objectif d'identifier le plus tôt possible tout danger pour la santé pouvant résulter de la prise d'un médicament, ainsi que d'assurer la diffusion de renseignements relatifs au choix des soins thérapeutiques pertinents.

On nomme « effet indésirable d'un médicament » (EIM) toute réaction indésirable que le patient attribue à la prise d'un médicament. Plus particulièrement, le Règlement sur les aliments et drogues définit ce type d'effets indésirables comme étant « une réaction nuisible et imprévue associée à un médicament, qui survient suite à l'absorption de doses qui sont normalement utilisées ou testées pour le diagnostic, le traitement ou la prévention d'une maladie, ou pour la modification d'une fonction organique. » Par contraste, un effet indésirable *sérieux* est défini comme étant « une réaction nuisible et imprévue associée à la prise de toute dose d'un médicament. Cette réaction exige l'hospitalisation du patient ou la prolongation de son hospitalisation, et cause des malformations congénitales, résulte en une déficience persistante ou importante, met la vie en danger, ou mène à la mort. »

Au printemps 2003, le Centre de recherche Décima a mené une étude de référence auprès de la population canadienne et de professionnels de la santé pour mieux comprendre l'efficacité des moyens utilisés pour communiquer de nouveaux renseignements sur la santé. L'étude de 2006 a pour but de mettre à jour les résultats de l'étude de 2003 et d'évaluer l'efficacité des communications qui découlent de l'étude de 2003.

En 2006, Santé Canada a mandaté le Centre de recherche Décima pour effectuer un suivi de l'étude de 2003 auprès du grand public. L'objectif général de l'étude était d'évaluer l'efficacité des nouvelles stratégies de communication qui ont été conçues en réponse à l'étude menée en 2003.



Plus précisément, les objectifs de cette phase de recherche auprès du grand public étaient :

- D'évaluer le niveau de connaissance, l'utilisation et l'efficacité des outils/moyens actuellement en place pour communiquer des renseignements sur l'innocuité des produits de santé;
- D'évaluer la satisfaction globale en 2006 à l'égard des outils/moyens de communication utilisés à l'heure actuelle;
- De définir des façons d'améliorer les efforts de communication; et
- De découvrir dans quelle mesure les Canadiens sentent qu'ils ont une part de responsabilité dans les façons d'améliorer le niveau de connaissance, l'utilisation et l'efficacité des outils/moyens pour communiquer des renseignements sur l'innocuité des produits de santé.

Les résultats de la recherche s'appuient sur des entrevues téléphoniques effectuées du 8 au 25 mars 2006 auprès de 1 513 adultes canadiens (18 ans et plus) en français et en anglais. La méthodologie de la recherche est présentée de façon plus détaillée à la fin du rapport.

Le rapport présente d'abord le résumé mettant en lumière les faits saillants de l'étude, pour ensuite présenter les résultats de façon plus exhaustive. Les tableaux présentant les résultats recueillis pour les différents sous-groupes en fonction des régions et des profils démographiques sont fournis sous pli séparé. Dans l'analyse, le numéro de question indique le tableau correspondant à cette question (p. ex. Q.1).

Le rapport présente uniquement les résultats de l'étude menée en 2006. La comparaison entre les résultats de 2003 et ceux de 2006 fait l'objet d'un autre document.

Dans certains tableaux, il arrive que la somme des pourcentages ne soit pas exactement égale à 100 % en raison de l'arrondissement des valeurs.



Résumé

Le rapport présente les résultats d'une étude d'envergure nationale sur l'opinion publique relative à l'innocuité des produits de santé commercialisés au Canada. Les objectifs de l'étude étaient de mieux connaître le niveau de connaissance des Canadiens et leur utilisation des renseignements relevant du domaine de l'innocuité des produits de santé ainsi que de déterminer quelles sont les sources habituellement utilisées pour obtenir de tels renseignements. De plus, l'étude s'est penchée sur l'opinion des Canadiens quant à la responsabilité des différents intervenants en matière d'innocuité des médicaments et a permis d'évaluer la confiance des gens à l'égard des systèmes qui garantissent l'innocuité des produits de santé. Les connaissances et les expériences des Canadiens par rapport aux effets indésirables des médicaments (EIM) ont également été évaluées.

Voici les faits saillants de cette étude.

De façon générale, les Canadiens trouvent les produits de santé sécuritaires. Ils font également confiance aux systèmes qui garantissent l'innocuité de ces produits.

Les Canadiens trouvent les médicaments d'ordonnance très sécuritaires ou généralement sécuritaires, suivis des médicaments en vente libre puis des produits de santé naturels. De plus, pas moins de sept Canadiens sur dix font entièrement ou passablement confiance aux connaissances des professionnels de la santé et à leur manière de renseigner leurs patients, à la manière dont le gouvernement surveille et réglemente l'innocuité et l'efficacité des médicaments ainsi qu'à la manière dont les sociétés pharmaceutiques garantissent l'innocuité et l'efficacité des produits de santé.

Les Canadiens sont satisfaits des renseignements sur l'innocuité des médicaments.

Les Canadiens sont très satisfaits des renseignements sur les médicaments d'ordonnance et un peu moins satisfaits des renseignements sur l'innocuité des produits de santé naturels. Le petit groupe de répondants insatisfaits affirment qu'ils manquent d'information et que l'information mise à leur disposition est incomplète.

Une grande majorité de répondants croient que les consommateurs, le gouvernement fédéral et les professionnels de la santé devraient tous avoir une part de responsabilité quant à l'innocuité des médicaments.

L'innocuité des médicaments est surtout perçue comme la responsabilité commune des intervenants. Les Canadiens accordent le plus souvent une part de responsabilité aux patients ou aux consommateurs, aux professionnels de la santé et au gouvernement fédéral. Cependant, quatre



Canadiens sur dix affirment que les sociétés pharmaceutiques devraient être les *seules* responsables de l'innocuité des médicaments.

Pas moins de deux Canadiens sur trois prennent bon nombre de mesures en ce qui concerne l'utilisation sécuritaire des médicaments ou d'autres produits de santé. Cela comprend : lire les étiquettes sur les produits et suivre le mode d'emploi; signaler les effets indésirables; se renseigner sur les effets indésirables ou secondaires possibles; et se renseigner auprès d'un professionnel de la santé sur l'innocuité des médicaments.

Les Canadiens cherchent habituellement des renseignements sur les médicaments d'ordonnance et veulent habituellement obtenir des renseignements sur les effets secondaires.

Tandis qu'environ six Canadiens sur dix affirment qu'ils recherchent toujours des renseignements sur l'innocuité des médicaments d'ordonnance lorsqu'ils les prennent pour la première fois, moins de gens le font à la même fréquence pour les produits de santé naturels (un peu moins de la moitié) ou les médicaments en vente libre (un tiers). Ceux qui recherchent des renseignements sur l'innocuité veulent surtout connaître les effets secondaires possibles, peu importe le type de produit utilisé. Ceux qui prennent des produits de santé naturels recherchent également des renseignements sur l'innocuité en matière d'efficacité.

Les pharmaciens représentent une source clé d'information pour ceux qui prennent des médicaments d'ordonnance ou en vente libre, tandis qu'Internet est la principale source d'information de ceux qui prennent des produits de santé naturels.

Les Canadiens sont moins enclins à chercher de nouveaux renseignements sur les produits qu'ils ont déjà commencé à prendre.

Une minorité de Canadiens cherchent régulièrement des renseignements supplémentaires sur l'innocuité des produits de santé qu'ils ont déjà commencé à prendre. La plupart du temps, ils recherchent des renseignements supplémentaires en se basant sur ce qu'ils ont lu sur l'emballage des produits et sur les étiquettes ou sur ce qu'ils ont vu ou entendu dans les médias. Internet est la source la plus fréquemment utilisée pour rechercher de nouveaux renseignements sur un produit qu'ils prennent déjà.

Environ le tiers des Canadiens affirment qu'ils connaissent le site Web de Santé Canada qui divulgue de nouveaux renseignements sur l'innocuité des produits de santé. Les deux tiers connaissent l'existence des avis et des avertissements publics.



Deux fois plus de Canadiens connaissent davantage les avis et les avertissements publics transmis par les médias que le site Web de Santé Canada. Au cours des six derniers mois, un Canadien sur dix a cherché de nouveaux renseignements sur des médicaments ou d'autres produits de santé sur ce site Web; le degré de satisfaction est très élevé dans ce groupe.

Environ un Canadien sur trois déclare qu'il est probable qu'il s'abonne à MedEffet.

Un pour cent des Canadiens qui ont participé à l'étude sont actuellement abonnés à l'Avis électronique MedEffet et le tiers des répondants disent qu'il est probable qu'ils s'y abonnent prochainement. Ceux qui ne sont pas susceptibles de s'y abonner disent qu'ils sont mal à l'aise avec la technologie, qu'ils se trouvent en santé ou que l'Avis électronique ne les intéresse pas.

Quatre personnes sur dix songent régulièrement aux effets indésirables des médicaments (EIM) lorsqu'ils prennent des médicaments ou d'autres produits de santé. Le quart des répondants connaissent le rôle de Santé Canada dans la déclaration des EIM.

Quatre personnes sur dix songent toujours ou souvent aux EIM lorsqu'ils prennent un nouveau médicament, la plupart du temps en raison de leur expérience personnelle. Ceux qui ont éprouvé un EIM sont plus susceptibles de communiquer avec leur médecin. Les Canadiens auraient probablement plus tendance à signaler les EIM s'ils comprenaient l'importance de ce geste et s'ils savaient comment procéder. La majorité des Canadiens se sentiraient le plus à l'aise de signaler un EIM à leur médecin.

Les attitudes et les comportements des Canadiens concernant les produits de santé commercialisés varient en fonction du sexe, de l'âge et de la région.

De façon générale, les femmes utilisent plus de produits de santé que les hommes et font légèrement moins confiance aux systèmes en place pour garantir l'innocuité des médicaments. Par conséquent, elles prennent plus de mesures pour s'assurer de l'innocuité des médicaments et sont plus à l'affût des EIM possibles lorsqu'elles prennent de nouveaux médicaments.

L'opinion des Canadiens de moins de 35 ans est, à certains égards, différente de celle des Canadiens plus âgés. Les Canadiens moins âgés recherchent généralement moins de renseignements sur un nouveau produit ou un produit qu'ils prennent déjà et songent généralement moins aux EIM lorsqu'ils prennent un nouveau médicament.

Les résidents du Québec se distinguent des autres Canadiens dans bon nombre de secteurs. Les Québécois font plus confiance à la façon dont les



intervenants garantissent l'innocuité et l'efficacité des produits de santé et ont plus tendance à croire que les professionnels de la santé devraient être les seuls garants de l'innocuité des médicaments. En outre, lorsqu'ils commencent à prendre un médicament d'ordonnance de façon régulière, ils recherchent généralement moins de renseignements que les autres Canadiens. Les Québécois connaissent également moins les avis publics de Santé Canada. Les résidents du Québec se sentiraient plus à l'aise que les autres Canadiens de signaler les EIM à un médecin.

Conclusions et observations

Les résultats de cette recherche permettent d'arriver aux conclusions suivantes.

1. Les Canadiens sont passablement convaincus que les médicaments et les produits de santé en vente au Canada sont sécuritaires grâce aux systèmes en place pour garantir l'innocuité de ces produits.

Ce sentiment très répandu peut être mis en relation avec les autres résultats de l'étude. Ainsi, puisque les médicaments d'ordonnance sont prescrits par des médecins et contrôlés par des pharmaciens, plus de Canadiens croient qu'ils sont sécuritaires. Cependant, moins de Canadiens trouvent les médicaments en vente libre sécuritaires et ils sont encore moins nombreux à trouver les produits de santé naturels sécuritaires.

2. Les Canadiens se donnent une part de responsabilité concernant l'innocuité des médicaments, une responsabilité partagée avec le gouvernement fédéral, les professionnels de la santé et les sociétés pharmaceutiques. Cependant, la clé de cette part de responsabilité est que les Canadiens font confiance aux connaissances de leurs professionnels de la santé pour ce qui est de l'utilisation sécuritaire des médicaments et qu'ils comptent sur ces professionnels pour obtenir des renseignements.

Une grande partie des Canadiens semblent dépendre des médecins et des pharmaciens pour obtenir la plupart de leurs renseignements sur l'innocuité, particulièrement pour les médicaments d'ordonnance. Ils semblent limiter leur propre rôle à la lecture du matériel, notamment les étiquettes des produits, et au respect du mode d'emploi.

3. La majorité des Canadiens ne cherchent pas de renseignements sur l'innocuité des médicaments, sauf lors du premier achat. Ils consultent alors un médecin ou un pharmacien. Seul un Canadien sur dix a consulté le site Web de Santé Canada au cours des six derniers mois pour obtenir



des renseignements sur l'innocuité, et très peu se sont abonnés à la liste d'envoi Avis électronique MedEffet. Cependant, le degré de satisfaction des usagers à l'égard du site Web de Santé Canada est assez élevé, ce qui laisse supposer qu'une plus grande sensibilisation pourrait mener à une utilisation accrue.

4. Dans l'ensemble, les Canadiens semblent satisfaits des renseignements sur l'innocuité des produits de santé et, à moins d'un événement à haut risque, ils semblent peu susceptibles de modifier leur comportement en ce sens. Ils font généralement confiance aux systèmes en place pour garantir leur sécurité et ils semblent à l'aise avec les renseignements qu'ils reçoivent et avec les sources d'information. Par conséquent, augmenter l'utilisation des sources de renseignements de Santé Canada, par exemple le site Web et la liste d'envoi MedEffet, sera un défi. Si Santé Canada désire accroître l'utilisation de ces outils, il sera nécessaire d'en augmenter la notoriété de même que de fournir des motifs pour les utiliser : expliquer pourquoi la population devrait rechercher des renseignements supplémentaires. Il semblerait que cette stratégie devrait aussi être employée pour augmenter le nombre de déclarations des EIM; en effet, une telle augmentation ne pourra se faire sans une sensibilisation accrue de l'importance de signaler les EIM et de la marche à suivre.

L'augmentation de la notoriété du site Web de Santé Canada/MedEffet sera probablement bien accueillie chez la minorité de Canadiens insatisfaits de la quantité ou de l'exhaustivité des renseignements divulgués sur l'innocuité des produits.



Executive Summary

This report presents the results of a national survey examining public opinion on the safety of marketed health products in Canada. The research aimed to understand Canadians' awareness and information use pertaining to the safety of health products, and to identify the most commonly-used sources of this information. The study also examined Canadians' views on the responsibility of different stakeholders in drug safety, and measured confidence in the systems in place to safeguard health products. Canadians' awareness and experience with adverse drug reactions (ADRs) was also explored.

The following are the key findings from this research.

Canadians generally consider health products to be safe. They also have confidence in the systems in place to ensure the safety of these products.

Canadians are most likely to consider prescription drugs very or generally safe, followed by non-prescription drugs, and natural health products. In addition, no less than seven in ten are very or somewhat confident in the knowledge of health care professionals and in their sharing of this information, how the federal government regulates drug safety and effectiveness, and how drug companies ensure safety and effectiveness of health products.

Canadians are satisfied with the drug safety information available to them.

Canadians are most satisfied with the information available about prescription drugs and somewhat less satisfied with the availability of safety information for natural health products. The small group that is dissatisfied say this is primarily because they do not have enough information, or that the information available to them is incomplete.

Large majorities are of the view that consumers, the federal government and health care professionals should share the responsibility for drug safety.

Drug safety is primarily seen to be a shared responsibility between stakeholders. Canadians most commonly ascribe shared responsibility to patients or consumers, health care professionals, and the federal government. Four in ten do, however, say that drug companies should be *solely* responsible for drug safety.

No less than two in three Canadians are very likely to take a variety of actions related to the safe use of drugs or other health products. These



include: reading product labels and following directions; reporting reactions; informing themselves about potential reactions or effects; and asking their health care professional for information about drug safety.

Canadians most often seek information about prescription drugs and most commonly look for information about side effects.

While about six in ten say they always seek out safety information about a prescription drug when taking it for the first time, fewer Canadians always seek information about natural health products (just under half) or non-prescription drugs (one-third). Those seeking safety information most commonly look for possible side effects, regardless of the type of product used. Those who use natural health products also seek safety information about the effectiveness of the product.

Pharmacists are a key source of information for those taking prescription or non-prescription drugs, while the Internet is the primary source for those taking natural health products.

Canadians are less inclined to seek out new information about products they have already started taking.

A minority of Canadians regularly seek out additional safety information once taking a health product. They will most often seek additional information based on what they read on product packaging or labels, or what they see or hear in the media. The Internet is the most commonly used source when looking for new information about a product they are already taking.

About one-third of Canadians say they are aware of Health Canada's website as a source of new safety information about health products. Two-thirds are aware of public advisories or warnings.

Twice as many Canadians report awareness of public warnings or advisories issued through the media than the Health Canada website. One in ten Canadians have used the web site in the past six months for new safety information about drugs and other health products, among this group satisfaction is very high.

About one in three Canadians say they are likely to subscribe to MedEffect.

One percent of participating Canadians subscribe to MedEffect's e-Notice now and another one in three say they are likely to subscribe to this service in the near future. Those not likely to subscribe to MedEffect are unlikely because they are uncomfortable with technology, because they believe they are healthy, or because they are not interested.



Four in ten regularly think about ADRs when taking drugs or other health products. One-quarter are aware of Health Canada's role in ADR reporting.

Four in ten Canadians always or frequently think of ADRs when taking a new drug, most often because of experience. Those who have experienced an ADR are most likely to contact their physician. The likelihood of reporting ADRs would likely be higher if Canadians understood the importance of reporting them, and how to do so. The majority of Canadians say they would be most comfortable reporting an ADR to their physician.

Canadians' attitudes and behaviours related to marketed health products vary by gender, age, and region.

Women are generally more likely to have used health products than men, and they have slightly less confidence in the systems in place to ensure drug safety. Consequently, they are more likely to take a variety of measures to ensure drug safety, and they are more alert to potential ADRs when taking new drugs.

The opinions of Canadians under the age of 35 differ from older Canadians in certain respects. Younger Canadians are less likely to search for information about a new product, or one they have been taking. They are also less likely to consider an ADR when taking a new drug.

Residents of Quebec differ from other Canadians in a variety of areas. Quebecers have more confidence in how stakeholders ensure the safety and effectiveness of health products, and are more apt to believe that health care professionals should have sole responsibility for ensuring drug safety. Quebecers are less likely than others to seek out information when taking a new prescription drug on an ongoing basis. They also have lower awareness of Health Canada public advisories. In relation to ADRs, Quebec residents would be more comfortable than others reporting to a doctor.

Conclusions and Observations

The results of this research lead to the following conclusions.

1. Canadians are fairly confident that drugs and health products for sale in Canada are safe, because of the systems in place to ensure the safety of these products.

This overarching sentiment relates to many of the other findings in this study. For instance, more Canadians believe prescription drugs to be safe, than believe this for non-prescription medications or natural health



products. This follows, given that prescription drugs are prescribed by physicians and controlled by pharmacists.

2. Canadians feel a responsibility for drug safety, one that is shared with the federal government, health care professionals and drug companies. The key, however, appears to be that Canadians have confidence in the knowledge of their health care professionals about the safe use of drugs and that these professionals will share that information with them.

Canadians, to a large extent, appear reliant on doctors and pharmacists for much of their safety information, especially in relation to prescription medications. They appear to see their own main role as reading the materials, such as product labels, and following instructions for use.

3. The majority of Canadians do not seek out drug safety information except at the time of first purchase, meaning from a doctor or pharmacist. Only about one in ten Canadians have accessed Health Canada's website for safety information in the past six months, and very few currently subscribe to MedEffect's mailing list. However, satisfaction among users of the Health Canada website is fairly high, suggesting increased awareness could lead to greater use.
4. Overall, Canadians appear satisfied with the health product safety information available and, in the absence of a major risk event, appear unlikely to change their behaviour in this regard. They are generally confident in the systems in place to ensure their safety, and appear comfortable with the information they receive and the sources they obtain it from. Consequently, increasing the use of Health Canada's information sources – the web site and MedEffect mailing list, will be challenging. If Health Canada wishes to increase usage of these tools, it will be necessary to increase public awareness of them, and to communicate a rationale for using them – why the public should be looking for additional information. This also appears to be true for increased reporting of ADRs; an effort to increase these reports will need to be built on increased awareness of why this is important and of how to proceed.

Increasing awareness of the Health Canada / MedEffect website will likely also assist the minority of Canadians who are not satisfied with the quantity and/or completeness of the product safety information available to them.



Analyse détaillée

L'analyse détaillée se divise en six parties. La première partie traite de l'utilisation que font les Canadiens des produits de santé commercialisés et de ce qu'ils pensent de l'innocuité de ces produits.

La deuxième partie présente les perceptions des Canadiens à l'égard de qui est responsable de garantir l'innocuité des médicaments au Canada et de qui *devrait* en être responsable.

La troisième partie explore les types de renseignements que les Canadiens cherchent la première fois qu'ils prennent un médicament ou un produit de santé, les renseignements qu'ils cherchent le plus souvent, leurs principales sources d'information, ainsi que la fréquence à laquelle ils cherchent de nouveaux renseignements sur l'innocuité des produits qu'ils prennent déjà.

La quatrième partie met en lumière la connaissance qu'ont les Canadiens du site Web de Santé Canada et l'utilisation qu'ils en font ainsi que leur opinion à l'égard des sources d'information commanditées par Santé Canada pour les renseigner sur l'innocuité des médicaments.

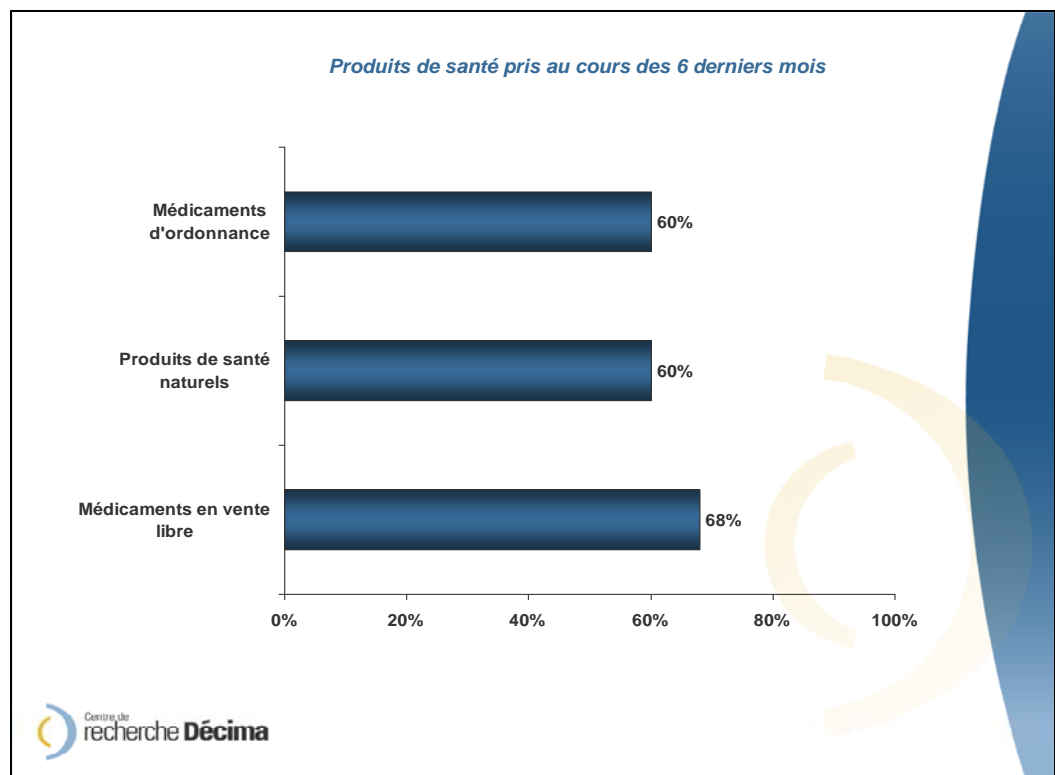
La cinquième partie présente les perceptions des Canadiens et leurs expériences personnelles concernant les effets indésirables des médicaments (EIM).

Enfin, la sixième partie examine le niveau de connaissance des Canadiens à l'égard des systèmes dont ils disposent pour signaler les EIM, ainsi que la mesure dans laquelle ils seraient à l'aise de les utiliser.

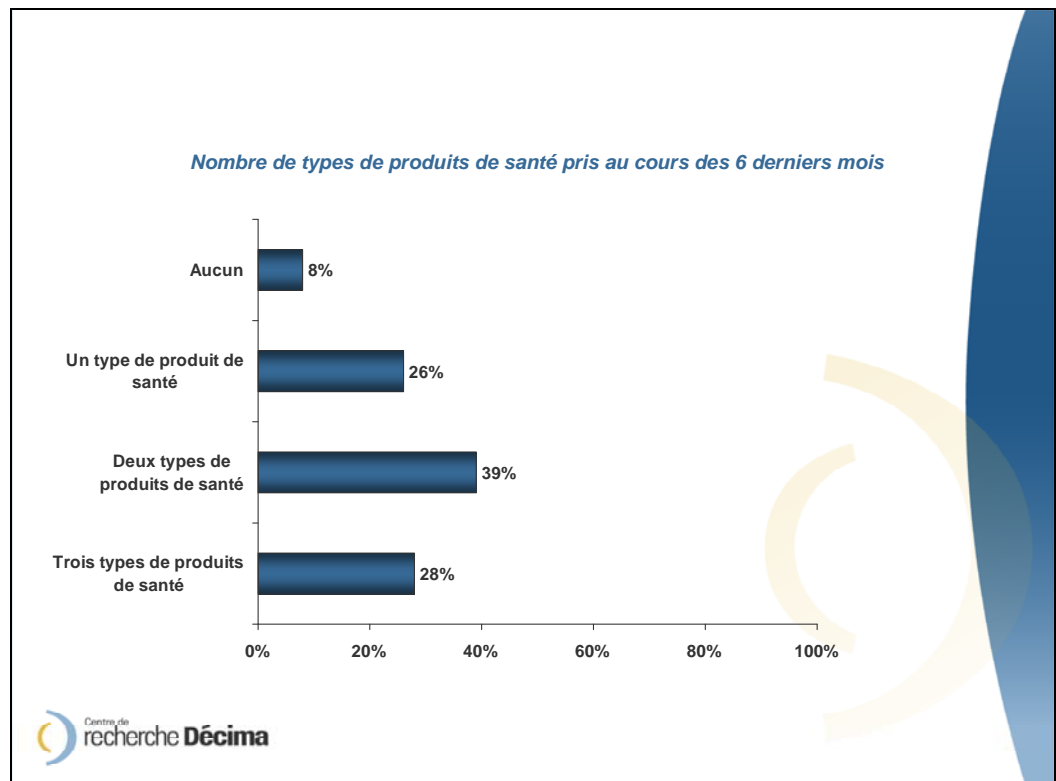
1) Utilisation et perception des produits de santé commercialisés

Presque tous les répondants ont pris au moins un type de produit de santé au cours des six derniers mois. Par ailleurs, deux répondants sur trois ont pris au moins deux produits, qu'il s'agisse de médicaments d'ordonnance, de médicaments en vente libre ou de produits de santé naturels.

Pour mettre les résultats en contexte, les répondants ont d'abord été questionnés sur leur usage actuel des produits de santé. Les résultats indiquent que presque tous les Canadiens ont pris au moins un produit de santé au cours des six derniers mois. Ils sont plus susceptibles d'avoir pris des médicaments en vente libre (68 %) et les pourcentages de gens qui ont pris des médicaments d'ordonnance et des produits de santé naturels sont les mêmes (tous deux 60 %). (Q.1)



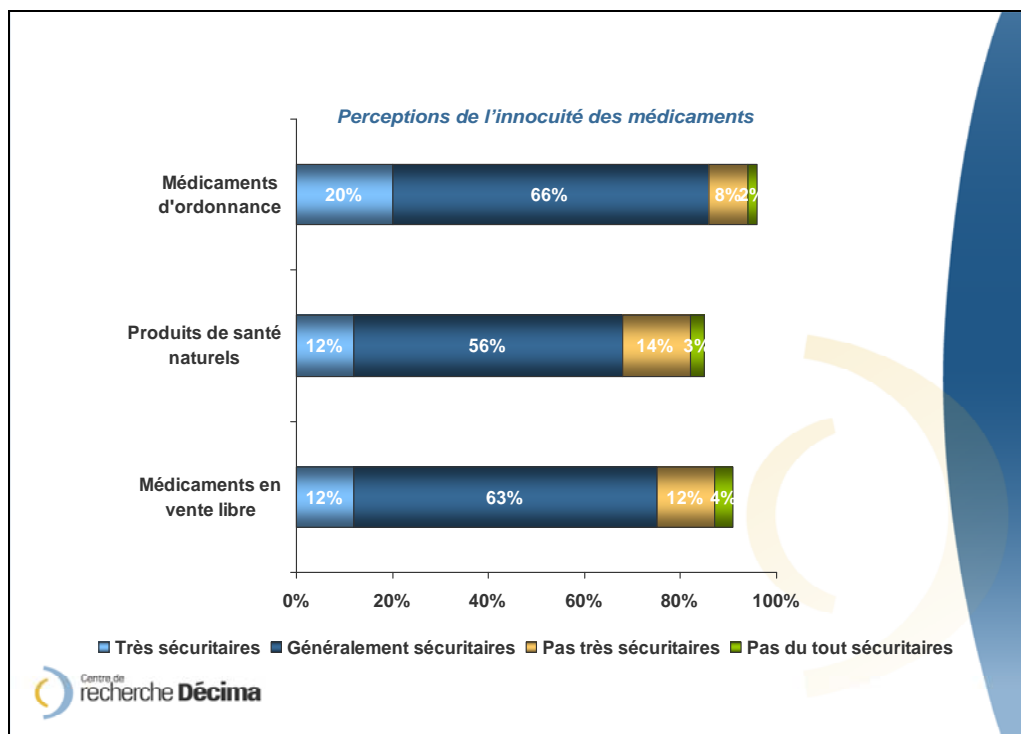
Les réponses recueillies pour ces trois questions ont été combinées pour déterminer quels pourcentages de Canadiens utilisent ces types de produits. Les résultats de l'analyse laissent supposer que huit pour cent des Canadiens n'ont utilisé *aucun* de ces produits au cours des six derniers mois et qu'un répondant sur quatre (26 %) en a pris un. Deux répondants sur trois ont pris plus d'un type de produit de santé, dont 39 % qui en ont pris deux et 28 % qui ont pris des produits des trois catégories.



Certains Canadiens sont moins portés à prendre des produits de santé, *peu importe le type de produit*. Les hommes affirment deux fois plus souvent que les femmes qu'ils ne prennent aucun produit de santé (10 % comparativement à 5 %). Les Canadiens qui n'ont pas fait d'études postsecondaires sont généralement plus nombreux (12 %) que ceux qui ont fait des études postsecondaires (5 %) à ne pas avoir pris de produits de santé pendant les six mois qui ont précédé le sondage.

Les Canadiens trouvent les médicaments d'ordonnance généralement sécuritaires ou très sécuritaires.

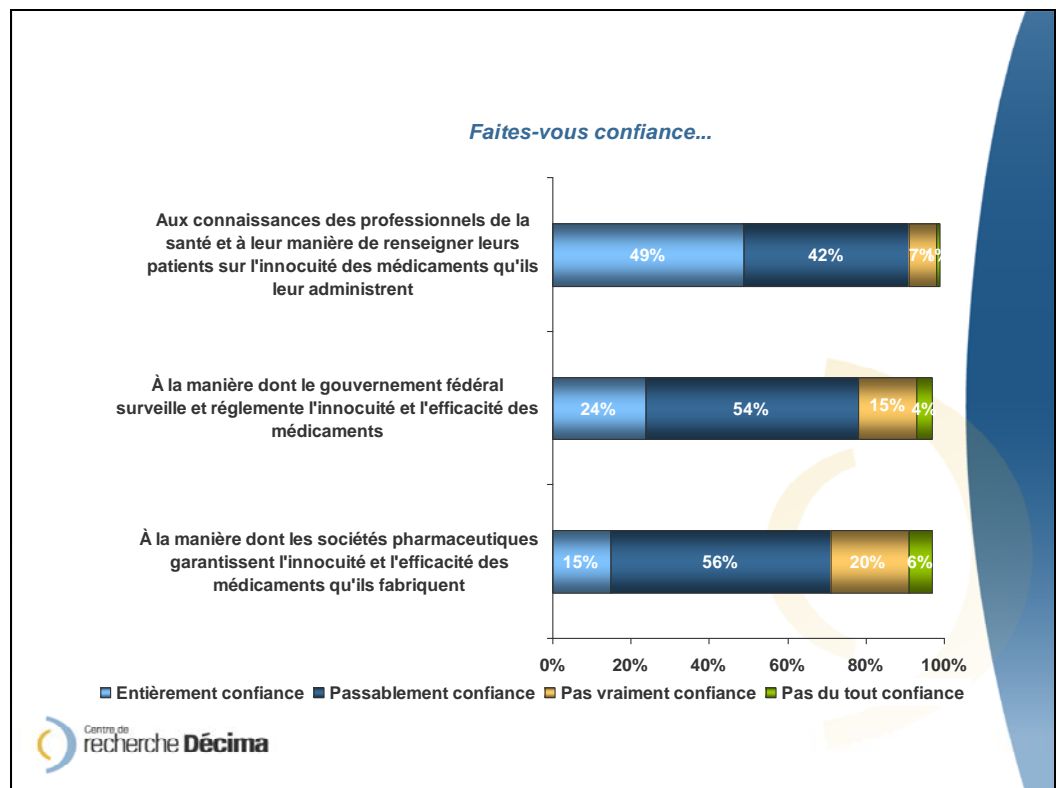
Les Canadiens trouvent les trois types de produits sécuritaires. Plus précisément, près de neuf répondants sur dix (86 %) trouvent que les médicaments d'ordonnance sont très sécuritaires ou généralement sécuritaires alors que 75 % des répondants trouvent les médicaments en vente libre sécuritaires. Les Canadiens sont moins convaincus de l'innocuité des produits de santé naturels : deux répondants sur trois les trouvent sécuritaires (68 %). (Q.21)



La perception quant à l'innocuité des produits de santé varie selon les segments de la population canadienne. Par exemple, les 55 ans et plus sont moins susceptibles que les plus jeunes de trouver sécuritaires les médicaments en vente libre (64 % comparativement à 80 %) et les produits de santé naturels (62 % comparativement à 72 %). En outre, les Québécois sont moins susceptibles que les autres Canadiens de trouver les produits de santé naturels sécuritaires (55 % comparativement à 73 %).

Les Canadiens font confiance aux systèmes qui les renseignent sur les produits de santé pour les protéger.

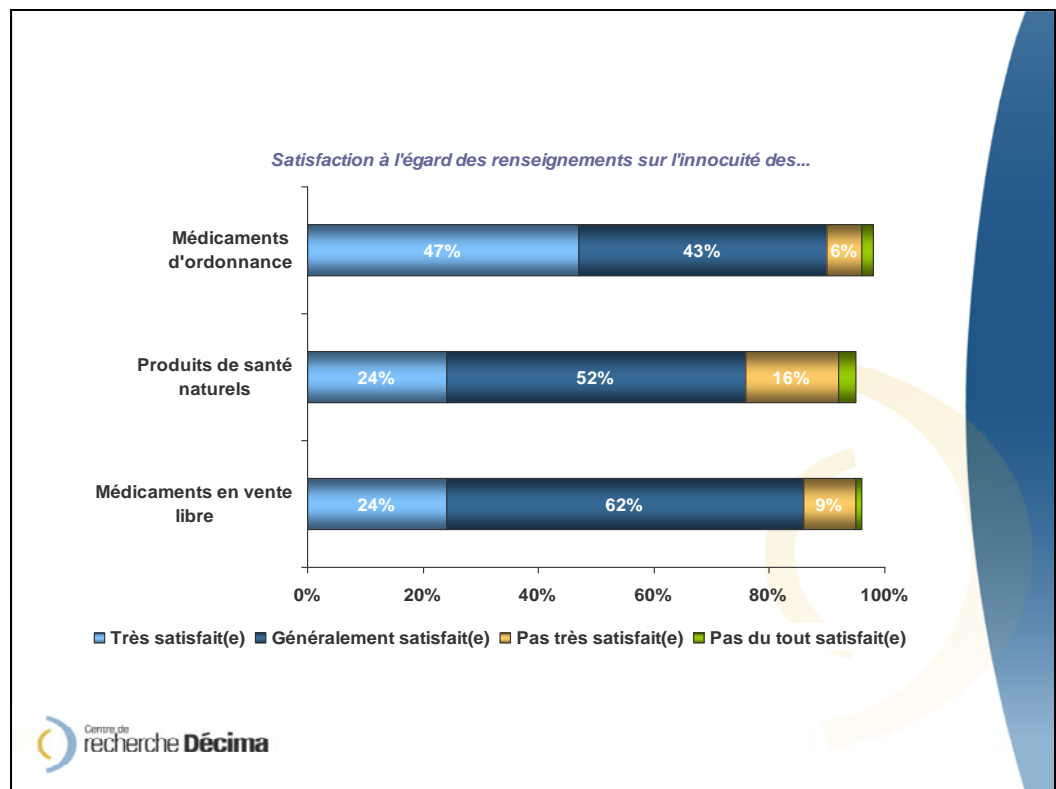
Étant donné qu'une majorité de Canadiens trouvent que les produits de santé sont sécuritaires, il n'est pas étonnant que la plupart d'entre eux fassent confiance aux renseignements et aux systèmes en place pour les protéger de ces produits. En effet, neuf répondants sur dix font confiance (91 % leur font entièrement ou passablement confiance) aux connaissances des professionnels de la santé et à leur manière de renseigner leurs patients sur l'innocuité des médicaments qu'ils leur administrent. Ils sont légèrement moins nombreux à faire confiance à la manière dont le gouvernement fédéral surveille et réglemente l'innocuité et l'efficacité des médicaments (78 %) et à la manière dont les sociétés pharmaceutiques garantissent l'innocuité et l'efficacité des médicaments qu'ils fabriquent (71 %). (Q.22)



Les Québécois font davantage confiance à ces trois aspects que les autres Canadiens. De plus, les hommes (80 %) font généralement plus confiance que les femmes (75 %) à la manière dont le gouvernement fédéral surveille et réglemente l'innocuité et l'efficacité des médicaments.

Grande satisfaction à l'égard des renseignements sur les produits de santé.

Les Canadiens sont largement satisfaits des renseignements sur l'innocuité dont ils ont habituellement besoin concernant les produits de santé. Neuf répondants sur dix sont satisfaits des renseignements sur l'innocuité qu'ils reçoivent généralement pour les médicaments d'ordonnance (90 %) et pour les médicaments en vente libre (86 %). Ils sont légèrement moins nombreux à être satisfaits des renseignements qu'ils reçoivent par rapport aux produits de santé naturels : trois répondants sur quatre sont satisfaits des renseignements sur l'innocuité concernant de tels produits (76 %). (Q.5)



Un peu plus d'un répondant sur vingt (7 %) n'est pas très satisfait (6 %) ou pas du tout satisfait (1 %) des renseignements qu'il reçoit sur l'innocuité des médicaments d'ordonnance. Par ailleurs, un répondant sur dix (10 %) et un répondant sur cinq (20 %) ne sont pas satisfaits des renseignements qu'ils reçoivent sur les médicaments en vente libre et sur les produits de santé naturels respectivement. (Q.6)



Les quelques répondants insatisfaits des renseignements sur l'innocuité trouvent généralement qu'ils ne reçoivent pas suffisamment d'information, peu importe le type de produit de santé utilisé. Le tableau suivant présente de façon détaillée les résultats obtenus par catégorie de produits.

RAISONS DE L'INSATISFACTION PAR RAPPORT AUX RENSEIGNEMENTS SUR L'INNOCUITÉ DES PRODUITS

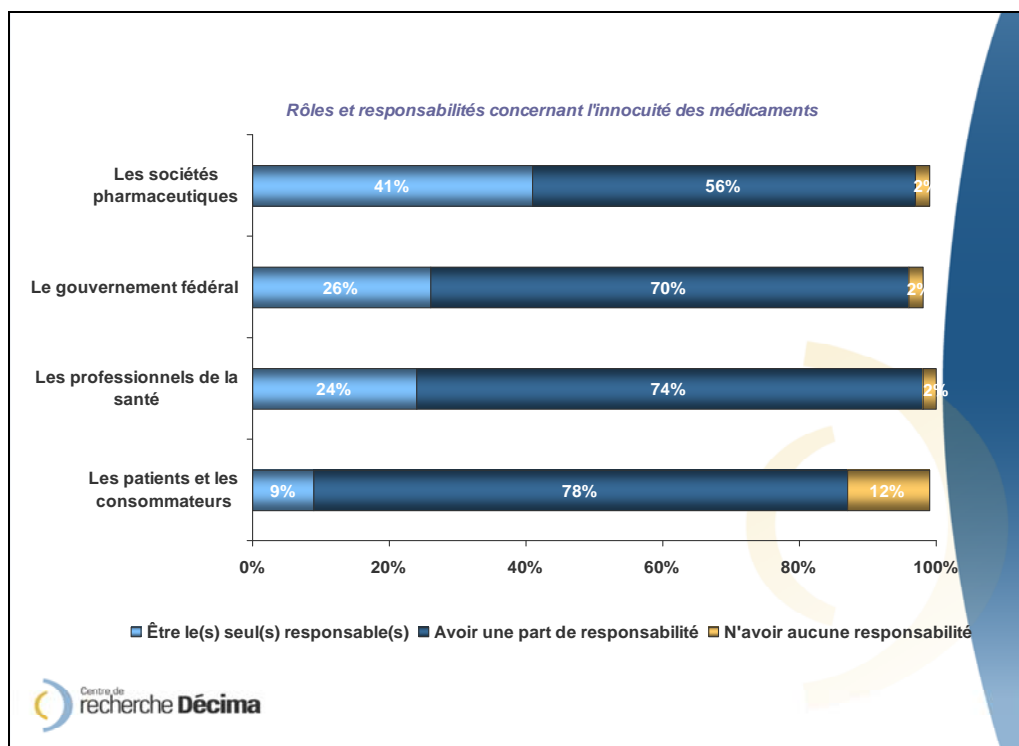
	Médicament d'ordonnance (%) <i>n=71</i>	Produit de santé naturel (%) <i>n=169</i>	Médicament en vente libre (%) <i>n=108</i>
Pas suffisamment d'information	40	41	44
L'information est incomplète	32	24	19
Pas suffisamment d'information sur les interactions/effets secondaires	26	23	22
Difficile de trouver de l'information pertinente	18	17	18
Difficile d'obtenir des renseignements de la part des médecins/pharmaciens/fournisseurs de soins de santé	10	3	8
L'information est difficile à comprendre	8	5	4
L'emballage du produit n'est pas clair	8	1	3
Préoccupé(e) de l'innocuité des médicaments sur le marché	7	4	11
Difficile d'obtenir des réponses à mes questions	5	2	5
L'information n'est pas fiable/ change trop souvent/peut s'avérer fausse	4	7	5
Doit se fier/faire confiance au médecin/pharmacien	4	1	1
Manque d'efficacité	3	2	2
Pas suffisamment de recherches/d'études/d'essais	1	11	2
Ne leur fait pas confiance/ils mentent/ils ne pensent qu'à faire de l'argent	1	6	2
Réglementation insuffisante/pas de normes	-	6	2
Manque d'information sur la posologie	-	2	1
Pas d'information en fonction des groupes d'âge	-	1	-
Caractères trop petits	-	1	5
Autre	7	6	7
Ne sait pas/Préfère ne pas répondre	8	2	5

2) Responsabilité quant à l'innocuité des médicaments au Canada

La majorité des Canadiens croient que les intervenants devraient tous avoir une part de responsabilité concernant l'innocuité des médicaments.

Les répondants devaient dire quelle part de responsabilité devrait avoir chacun des quatre groupes d'intervenants concernant l'innocuité des médicaments : les patients/les consommateurs, les professionnels de la santé, le gouvernement fédéral et les sociétés pharmaceutiques.

Presque tous les Canadiens croient que les quatre groupes devraient avoir une part de responsabilité. Près de huit répondants sur dix (78 %) croient que les consommateurs devraient avoir une part de responsabilité dans l'innocuité des médicaments. Les Canadiens accordent également une part de responsabilité aux professionnels de la santé (74 %), au gouvernement fédéral (70 %) et aux sociétés pharmaceutiques (56 %). Les répondants désignent le plus souvent les sociétés pharmaceutiques comme *seules* responsables de l'innocuité des médicaments (41 %), suivies du gouvernement fédéral (26 %) et des professionnels de la santé (24 %). Seul un répondant sur dix (9 %) croit que les consommateurs devraient être les seuls responsables de l'innocuité des médicaments. (Q.23)





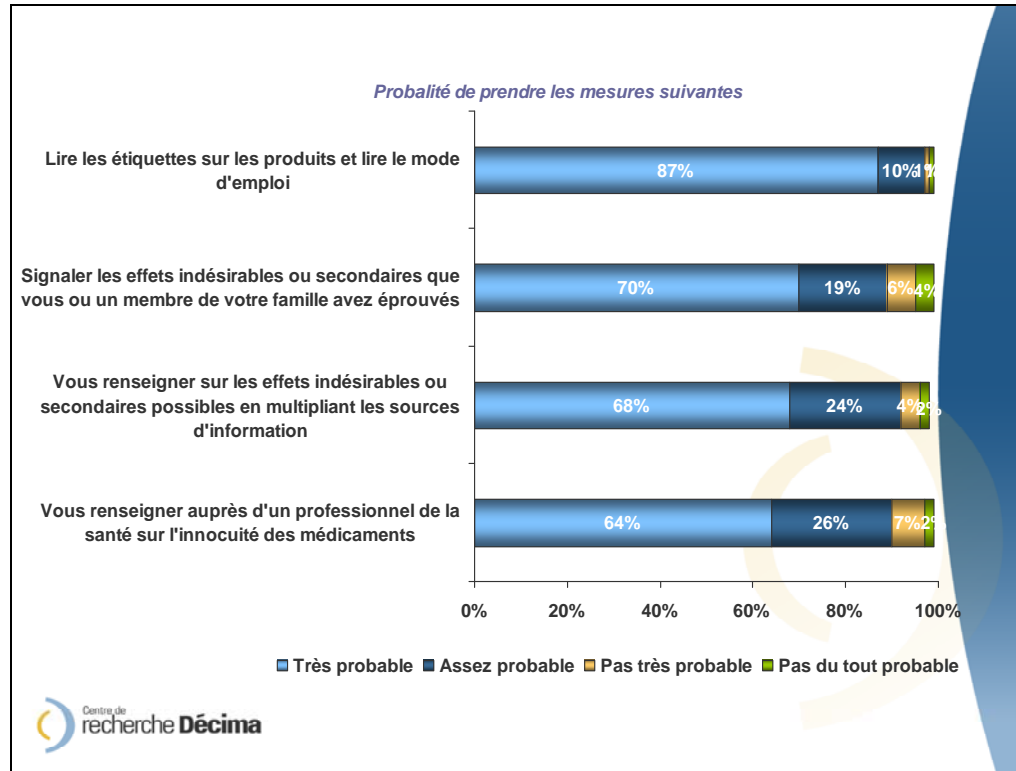
La part de responsabilité accordée à chacun des groupes varie d'un océan à l'autre. Lorsque l'on se penche sur la responsabilité des *patients* concernant l'innocuité des médicaments, les hommes (15 %) sont plus susceptibles que les femmes (9 %) de croire que les patients ne devraient avoir aucune part de responsabilité à cet égard. En outre, les résidents des Prairies croient généralement moins que les autres Canadiens que les patients ne devraient avoir aucune responsabilité à cet égard; autrement dit, les répondants des Prairies croient généralement que les patients devraient avoir une part de responsabilité. Les Canadiens moins scolarisés (18 %) répondent plus souvent que les *patients* devraient être les seuls responsables de l'innocuité des médicaments que ceux qui ont fait des études postsecondaires (8 %).

En outre, les résidents du Québec (29 %) croient généralement plus que ceux de l'Ontario (22 %) et des Prairies (20 %) que les *professionnels de la santé* devraient être les seuls responsables de l'innocuité des médicaments. Les Canadiens qui ont fait des études universitaires (75 %) affirment plus souvent que les autres (64 %) que le gouvernement fédéral devrait avoir une part de responsabilité.

Aucune différence statistiquement significative n'a été observée dans les sous-groupes par rapport aux sociétés pharmaceutiques et à leur responsabilité de garantir l'innocuité des médicaments.

Pour veiller à l'utilisation sécuritaire des médicaments et des produits de santé, les Canadiens lisent généralement les étiquettes des produits et suivent le mode d'emploi.

Lorsque l'on analyse les mesures que les **Canadiens** prennent pour veiller à l'utilisation sécuritaire des médicaments et des produits de santé, pas moins de neuf Canadiens sur dix répondent qu'il est très probable ou assez probable qu'ils prennent l'une des mesures indiquées dans la liste. Ils sont davantage portés à lire les étiquettes sur les produits et à suivre le mode d'emploi (87 %) et un peu moins portés à se renseigner auprès d'un professionnel de la santé sur l'innocuité des médicaments (64 %). (Q.24)

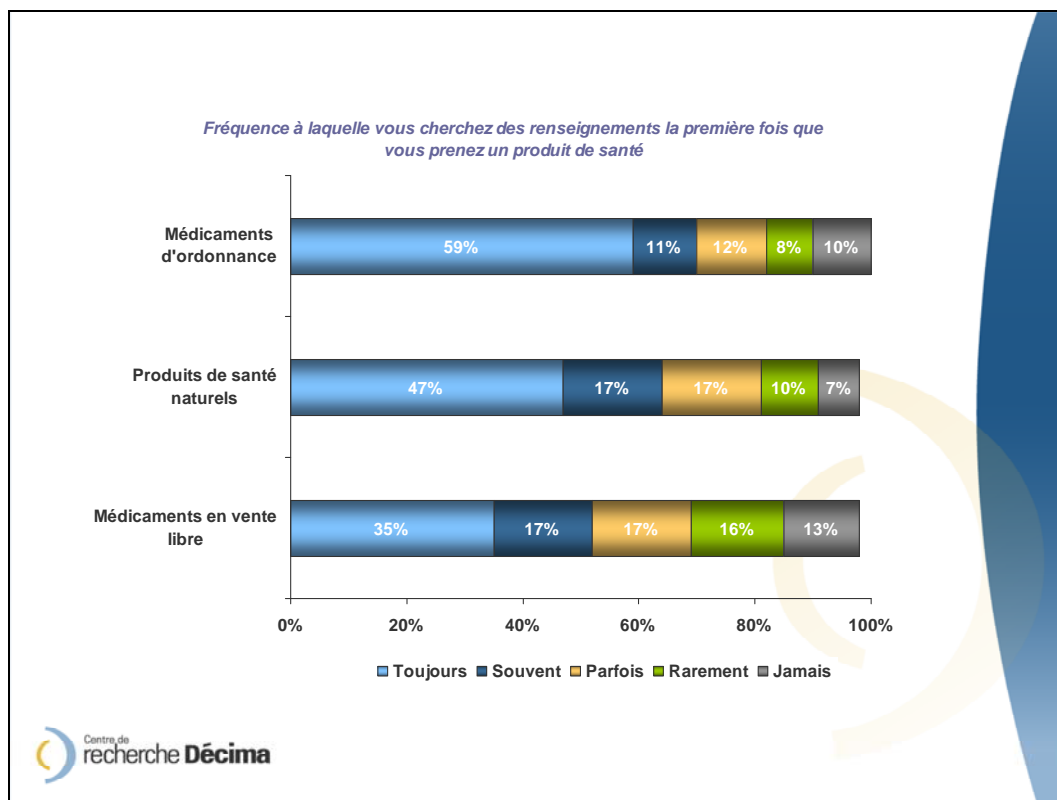


Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à affirmer qu'il est très probable qu'elles prennent toutes les mesures mentionnées précédemment pour utiliser les médicaments et les produits de santé de façon sécuritaire. En outre, les Québécois affirment généralement moins que les autres Canadiens qu'il est *très probable* qu'ils prennent l'une ou l'autre de ces mesures.

3) Renseignements sur les produits de santé

Les Canadiens cherchent surtout des renseignements sur l'innocuité des médicaments lorsqu'ils prennent un médicament d'ordonnance. Ils veulent habituellement obtenir des renseignements sur les effets secondaires.

La fréquence à laquelle les Canadiens recherchent des renseignements sur le produit qu'ils prennent varie en fonction du type de produit utilisé. La première fois qu'ils prennent un produit de santé, six Canadiens sur dix affirment qu'ils recherchent toujours des renseignements sur son innocuité lorsqu'il s'agit d'un médicament d'ordonnance alors que moins de la moitié d'entre eux le font lorsqu'il s'agit d'un produit de santé naturel (47 %) ou d'un médicament en vente libre (35 %). (Q.2)



Les Québécois sont moins susceptibles que les autres Canadiens de rechercher des renseignements la première fois qu'ils prennent un *médicament d'ordonnance* ou un *produit de santé naturel*. En outre, les 18-34 ans sont moins susceptibles que les répondants plus âgés de toujours rechercher des renseignements dans de telles circonstances.



Les effets secondaires possibles sont de loin le renseignement que cherchent le plus souvent les répondants, peu importe le type de produit utilisé. Dans une moins grande proportion, les Canadiens qui prennent un produit de santé naturel ou un médicament en vente libre recherchent également des renseignements sur l'efficacité du produit. D'autres répondants, moins nombreux, cherchent d'autres renseignements. Le tableau suivant dresse le portrait des renseignements recherchés. (Q.3)

	Médicament d'ordonnance (%) n=422	Produit de santé naturel (%) n=393	Médicament en vente libre (%) n=427
Effets secondaires possibles	74	39	57
Effets secondaires graves/risques/dangers possibles de la consommation	15	11	11
Mises en garde concernant les interactions médicamenteuses	14	13	14
Efficacité/Avantages	13	37	24
Mode d'emploi	13	7	9
Posologie	9	11	14
Symptômes pour lesquels il est utilisé	7	10	10
Ingrédients actifs/Produits actifs	7	19	16
Interactions possibles avec l'alcool	4	2	3
Consulter un médecin/spécialiste de la santé/suivre l'ordonnance	3	1	2
Mises en garde concernant la poursuite de certaines activités	3	2	3
S'il s'agit bien du bon médicament/du médicament approprié	2	-	2
Prix	2	1	2
Contre-indications/résultats des interactions	2	1	1
Renseignements sur l'innocuité/la santé	2	1	2
Renseignements sur le fabricant	1	7	4
Effets/Ce qu'il fait	1	1	1
Réactions allergiques	-	-	-
Recherche/études cliniques/historique/approbation officielle	-	6	1
Solution de rechange naturelle/questionner un spécialiste de la nutrition/un naturopathe	-	3	1
Commentaires/expérience d'autres personnes/popularité	-	3	3
Autre	4	4	5
Ne sait pas	5	8	5



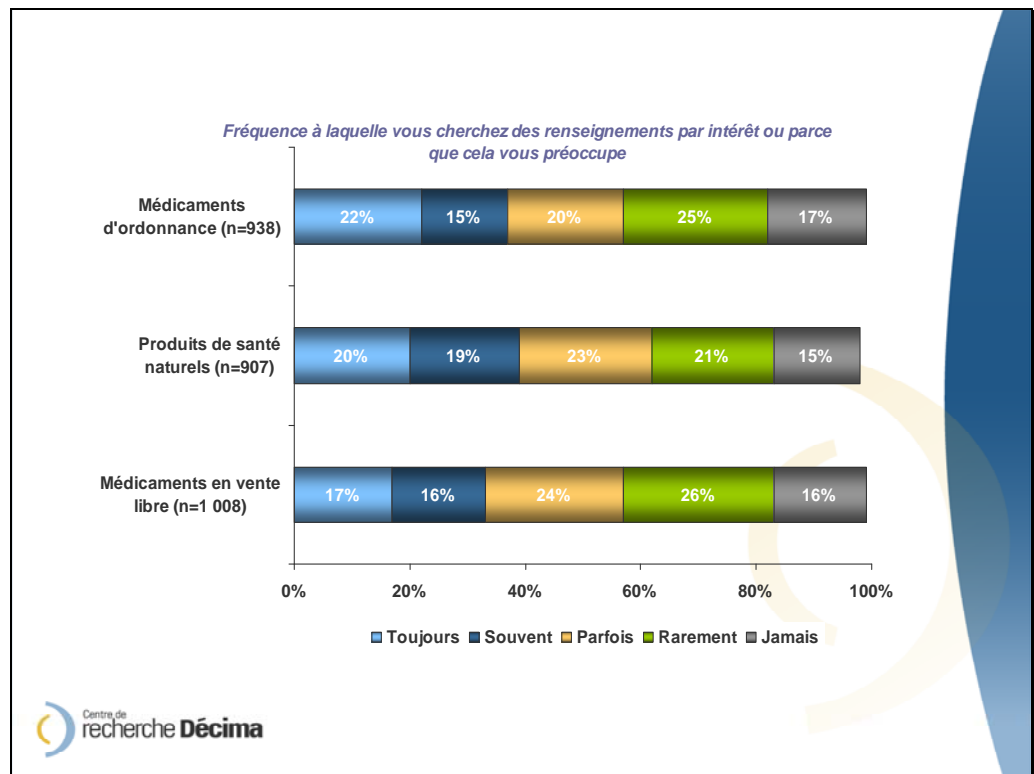
Les Canadiens s'informent surtout auprès des pharmaciens lorsqu'ils prennent un médicament d'ordonnance ou en vente libre pour la première fois.

Les Canadiens consultent généralement un pharmacien lorsqu'ils prennent un médicament d'ordonnance (76 %) ou en vente libre (66 %) pour la première fois. Certains se tournent vers des sites Web ou un médecin pour obtenir les renseignements désirés. Les sources de renseignements utilisées pour les produits de santé naturels ne sont pas les mêmes que celles utilisées pour les médicaments. La principale source d'information sur les produits de santé naturels est Internet (56 %), suivie des pharmaciens (31 %). Les Canadiens qui prennent des produits de santé naturels cherchent également de l'information dans les magasins d'aliments naturels (20 %). (Q.4)

	Médicament d'ordonnance (%)	Produit de santé naturel (%)	Médicament en vente libre (%)
Pharmacien(ne)	76	31	66
Médecin/docteur(e)	36	14	16
Internet/site Web	32	56	33
Ouvrages de référence en médecine	7	9	3
Étiquettes sur les produits	6	3	18
Documents imprimés fournis par les pharmaciens	5	1	1
Télévision/presse écrite	3	14	6
Parents/amis	3	11	9
Infirmier(ère)	1	-	1
Bibliothèque	1	1	-
Fabricants de médicaments	1	1	1
Bureau gouvernemental	-	-	-
Naturopathe	-	5	-
Organismes de la santé	-	-	1
Magasin d'aliments naturels	-	20	2
Autre	3	9	2
Ne sait pas/Préfère ne pas répondre	-	-	-

Une minorité de Canadiens cherche des renseignements supplémentaires sur l'innocuité des produits qu'ils prennent déjà.

Les répondants devaient indiquer la fréquence à laquelle ils continuent de chercher de **nouveaux** renseignements sur l'innocuité d'un produit de santé qu'ils prennent déjà, soit par intérêt ou parce que cela les préoccupe. Ils sont peu nombreux à le faire : seuls quatre répondants sur dix affirment chercher toujours ou souvent des renseignements supplémentaires sur l'innocuité d'un produit qu'ils prennent déjà. (Q.7)



Certains Canadiens sont plus enclins que d'autres à chercher de nouveaux renseignements sur l'innocuité par intérêt ou parce que cela les préoccupe. Par exemple, les gens du Québec et les hommes affirment généralement moins que les autres qu'ils cherchent toujours ou souvent des renseignements supplémentaires sur l'innocuité d'un produit. De plus, les jeunes cherchent moins de renseignements que les personnes de plus de 35 ans sur les produits de santé naturels ou les médicaments en vente libre qu'ils prennent déjà.

Une minorité de Canadiens cherche de nouveaux renseignements sur l'innocuité des produits de santé qu'ils prennent déjà, mais admettent qu'ils le font lorsque les circonstances l'exigent. Près de quatre répondants sur dix (38 %) cherchent très souvent des renseignements supplémentaires en

raison de ce qu'ils lisent sur l'emballage ou l'étiquette et trois personnes sur dix le font assez souvent. Ils cherchent également des renseignements supplémentaires en raison de ce qu'ils lisent ou entendent dans les médias (63 % très souvent ou assez souvent), de conversations avec un professionnel de la santé (57 %), de conversations avec un parent, un ami ou un collègue (55 %) ou parce qu'ils savent que le profil de l'innocuité d'un médicament peut changer au fil du temps (54 %). (Q.8)



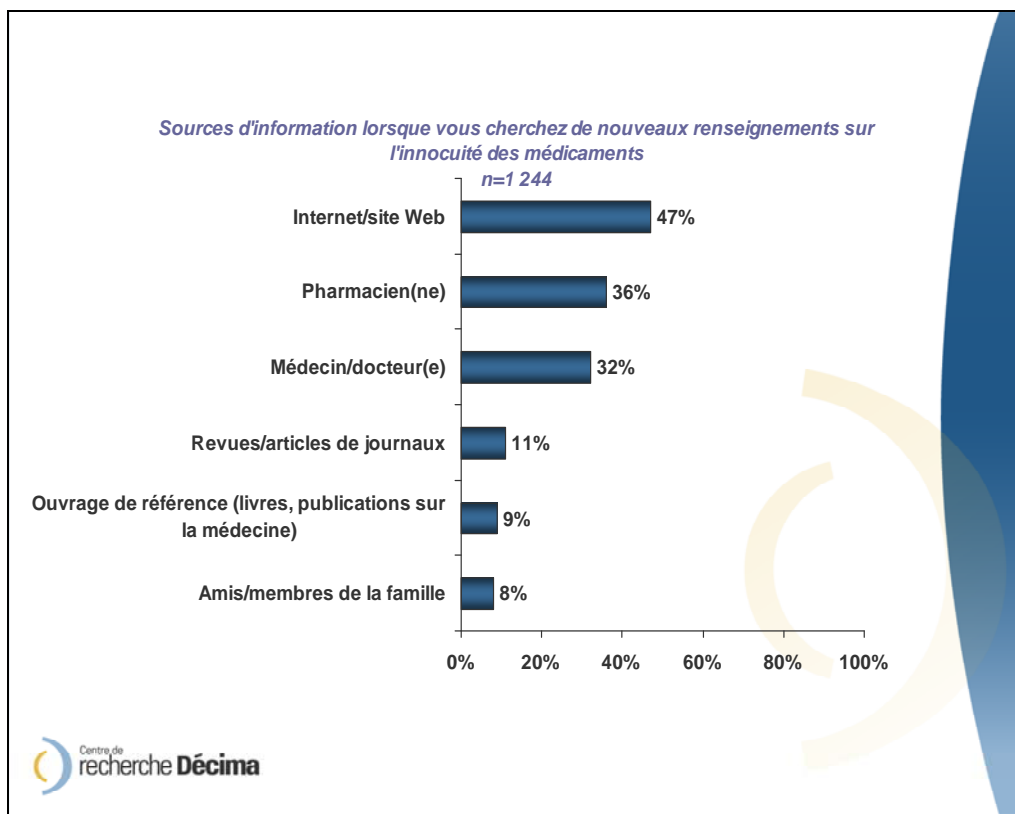
La fréquence à laquelle les répondants cherchent des renseignements supplémentaires varie en fonction de l'âge. Les 18-34 ans sont moins susceptibles que les 35 ans et plus de chercher très souvent des renseignements supplémentaires pour les raisons suivantes :

- Ils savent que le profil de l'innocuité d'un médicament ou ses vertus peuvent changer au fil du temps (18 % comparativement à 22 %); et
- Ils font un suivi avec un professionnel de la santé (19 % comparativement à 29 %).

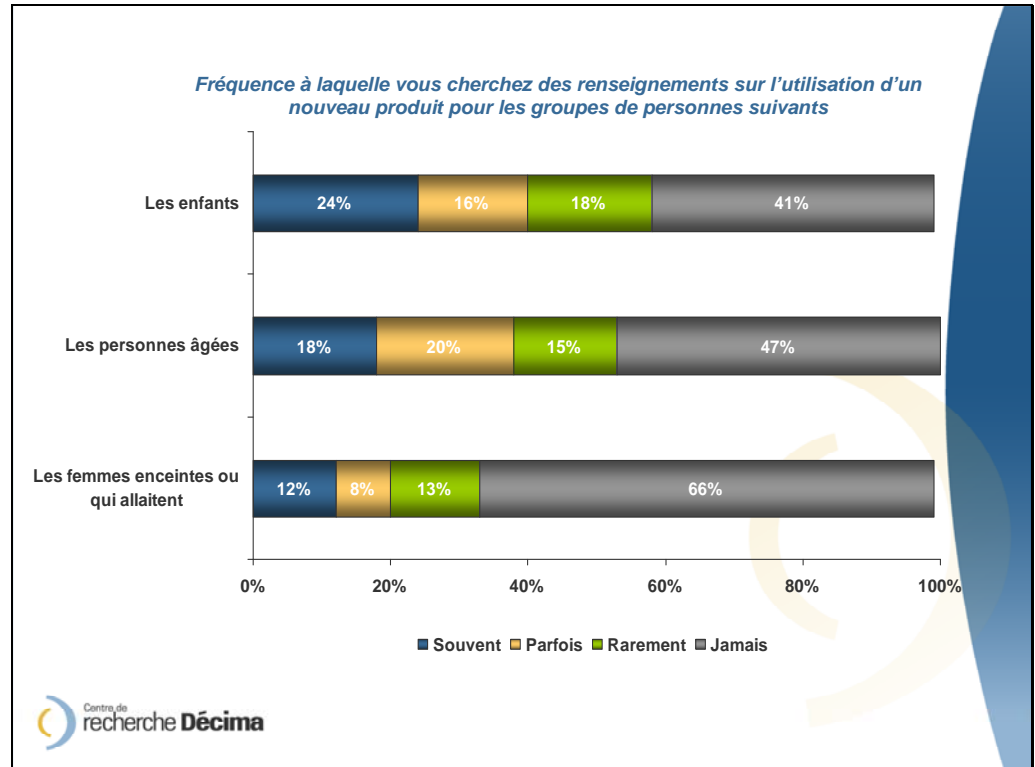
En revanche, les jeunes (26 %) sont plus enclins que les plus de 55 ans (17 %) à chercher très souvent des renseignements sur l'innocuité en raison des problèmes potentiels dont leur a parlé un parent.

Les gens ne consultent pas les mêmes sources lorsqu'ils cherchent des renseignements supplémentaires sur l'innocuité d'un produit après avoir

commencé à le prendre que lorsqu'il s'agit d'un nouveau produit pour eux. Pour obtenir d'autres renseignements sur un produit qu'ils prennent déjà, environ la moitié des Canadiens consultent Internet (47 %) alors qu'ils sont un sur trois à consulter un pharmacien (36 %) ou un médecin (32 %). Environ un répondant sur dix consulte des revues (11 %), des ouvrages de référence en médecine (9 %) ou des parents ou amis (8 %). Une faible minorité de Canadiens mentionnent d'autres sources variées. (Q.9)



Les personnes qui cherchent régulièrement des renseignements sur l'innocuité devaient indiquer dans quelle mesure elles cherchent des renseignements sur l'utilisation de nouveaux médicaments ou de produits de santé pour d'autres personnes. Les résultats démontrent que les Canadiens sont plus portés à chercher des renseignements sur l'utilisation des produits pour les enfants et les personnes âgées que pour les femmes enceintes ou qui allaitent. (Q.10)



Comme il fallait s'y attendre, les Canadiens de 55 ans et plus sont davantage portés à chercher des renseignements pour les personnes âgées que les plus jeunes (30 % comparativement à 12 %). Par contre, ceux de moins de 35 ans cherchent généralement plus de renseignements pour les femmes enceintes ou qui allaitent que ceux de plus de 55 ans (24 % comparativement à 4 %).

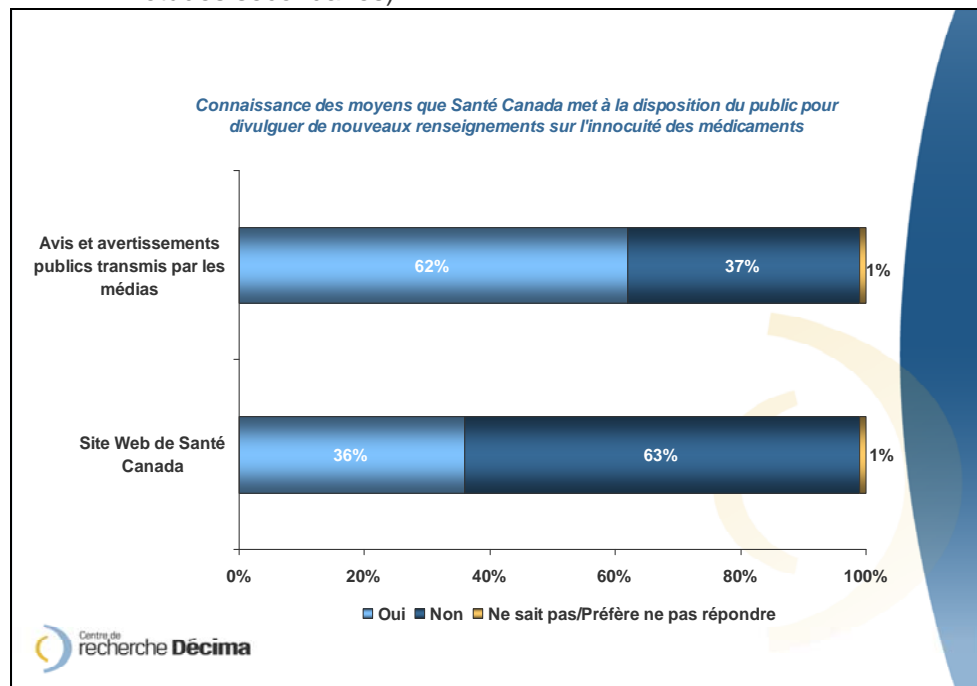
4) Sources de nouveaux renseignements sur l'innocuité des médicaments fournies par Santé Canada

Un Canadien sur trois sait que le site Web de Santé Canada divulgue de nouveaux renseignements sur l'innocuité des produits de santé. Deux Canadiens sur trois connaissent l'existence des avis et des avertissements publics émis par les médias.

Les Canadiens connaissent davantage les avis et les avertissements publics émis par les médias que ceux affichés sur le site Web de Santé Canada. En effet, six Canadiens sur dix (62 %) affirment connaître les avis publics alors que le même pourcentage de gens ne connaissent *pas* le site Web de Santé Canada. (Q.11)

Les Québécois connaissent moins bien les avis publics que les Canadiens des autres provinces (48 % comparativement à 67 %). Les sous-groupes suivants connaissent généralement mieux le site Web de Santé Canada :

- Les femmes (39 % comparativement à 33 % des hommes);
- Les Canadiens de moins de 55 ans (38 % comparativement à 31 % des 55 ans et plus); et
- Les répondants qui ont fait des études postsecondaires (39 % comparativement à 31 % de ceux qui ont tout au plus terminé leurs études secondaires).





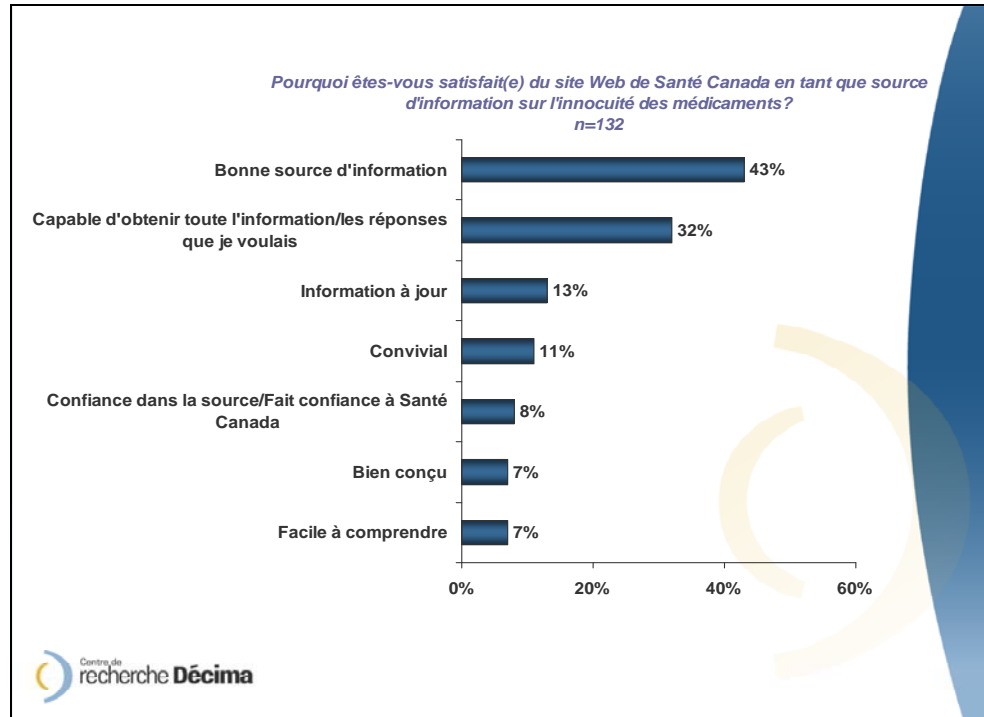
Parmi les répondants qui connaissent le site Web de Santé Canada (n=567), le quart d'entre eux l'ont visité au cours des six derniers mois pour obtenir de nouveaux renseignements sur l'innocuité des médicaments et des produits de santé. En extrapolant ces données à l'ensemble de la population du pays, le pourcentage de Canadiens qui ont visité le site Web de Santé Canada pour cette raison au cours des six derniers mois atteindrait les dix pour cent. (Q.12)

Dans l'ensemble, les Canadiens des provinces de l'Atlantique ont davantage utilisé le site Web de Santé Canada au cours des six derniers mois que ceux des autres provinces (16 % comparativement à 9 %).

Les utilisateurs du site Web de Santé Canada cherchent avant tout des renseignements sur les médicaments, puis des renseignements sur leur innocuité. Le degré de satisfaction est très élevé à l'égard de cette source d'information.

Ceux qui ont visité le site Web de Santé Canada au cours des six derniers mois (n=147) ont surtout cherché de l'information sur un médicament (57 %) ou de l'information sur les effets indésirables (c.-à-d. sur l'innocuité) (34 %). Ils sont moins nombreux à avoir visité le site pour obtenir des renseignements généraux (13 %) ou des renseignements sur des maladies (12 %). Quelques répondants ont également cherché d'autres types de renseignements sur le site Web de Santé Canada. (Q.13)

Les utilisateurs du site Web de Santé Canada sont très satisfaits de cette source d'information pour trouver des renseignements sur l'innocuité des médicaments. En fait, près de neuf utilisateurs sur dix en sont très (38 %) ou généralement (51 %) satisfaits. Ils sont satisfaits parce qu'ils trouvent que le site est une bonne source d'information (43 %) ou parce qu'ils ont été capables d'obtenir l'information qu'ils voulaient (32 %). Ils sont moins nombreux à invoquer l'information à jour (13 %), la convivialité (11 %) ou leur confiance en Santé Canada en tant que source d'information (8 %). (Q.14, 15)

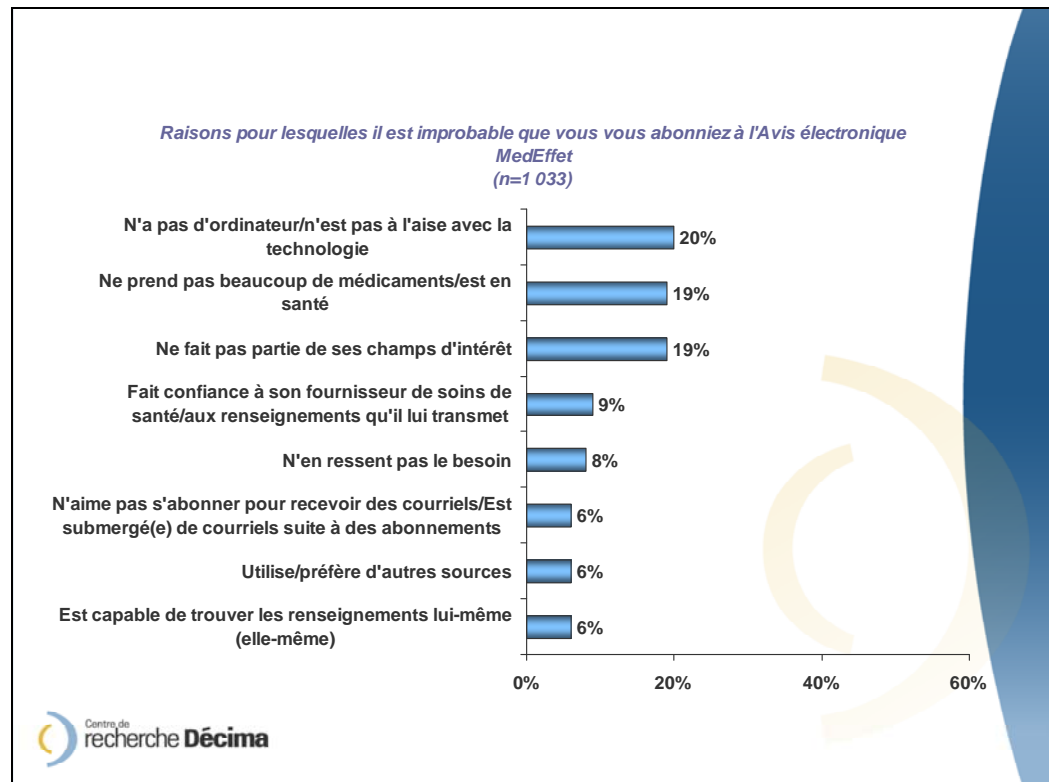


MedEffet (nouveau programme offert sur le site Web de Santé Canada)

Très peu de Canadiens sont abonnés à la liste de diffusion MedEffet.

Peu de répondants (1 %) sont actuellement abonnés à l'Avis électronique MedEffet. Parmi ceux qui n'y sont pas abonnés (n=1 493), ils sont trois sur dix à affirmer qu'il est très (13 %) ou assez (19 %) probable qu'ils s'y abonnent prochainement. Toutefois, pour la majorité des répondants, il n'est pas très (29 %) ou pas du tout (38 %) probable qu'ils s'y abonnent. (Q.16, 17)

Les répondants ne s'abonneront probablement pas au service parce qu'ils n'ont pas d'ordinateur ou parce qu'ils ne sont pas à l'aise avec la technologie (20 %), parce qu'ils ne prennent pas beaucoup de médicaments (19 %) ou parce que cela ne fait pas partie de leurs champs d'intérêt (19 %). D'autres ont répondu qu'ils ne s'y abonneront probablement pas parce qu'ils font confiance aux renseignements qu'ils reçoivent de leur fournisseur de soins de santé (9 %) ou parce qu'ils ne voient pas la nécessité de s'y abonner (8 %). Dans une moindre proportion, quelques répondants ont invoqué d'autres raisons pour lesquelles il est improbable qu'ils s'abonnent à l'Avis électronique MedEffet. (Q.18)



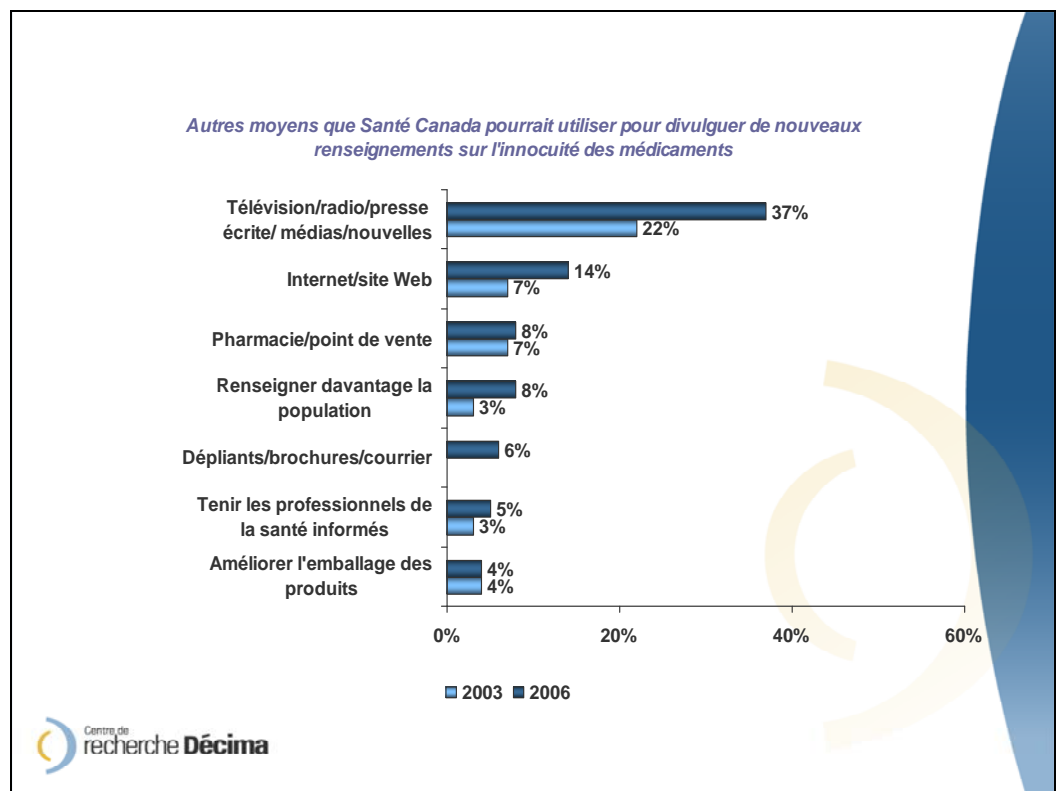


Parmi la petite minorité de répondants qui ont visité le site Web de Santé Canada ou qui se sont abonnés à l'Avis électronique MedEffet (n=82), ils sont près de quatre sur dix (37 %) à avoir consulté un médecin après avoir obtenu des renseignements sur le site Web. D'autres ont arrêté de prendre un médicament (11 %) ou ont cherché des renseignements plus détaillés (4 %). Ils sont toutefois près de trois sur dix (29 %) à n'avoir rien fait après avoir obtenu des renseignements sur le site Web. (Q.19)

Communications

Les médias sont perçus comme le meilleur moyen pour informer la population sur l'innocuité des médicaments.

Certains Canadiens croient que Santé Canada devrait utiliser davantage les médias, comme la télévision, la radio ou la presse écrite pour leur transmettre de nouveaux renseignements sur l'innocuité des médicaments (37 %). D'autres croient que Santé Canada devrait utiliser Internet (14 %) ou fournir des renseignements en pharmacie (8 %). Le quart des répondants ignorent ce que Santé Canada pourrait faire pour mieux leur fournir ce type de renseignements. (Q.20)

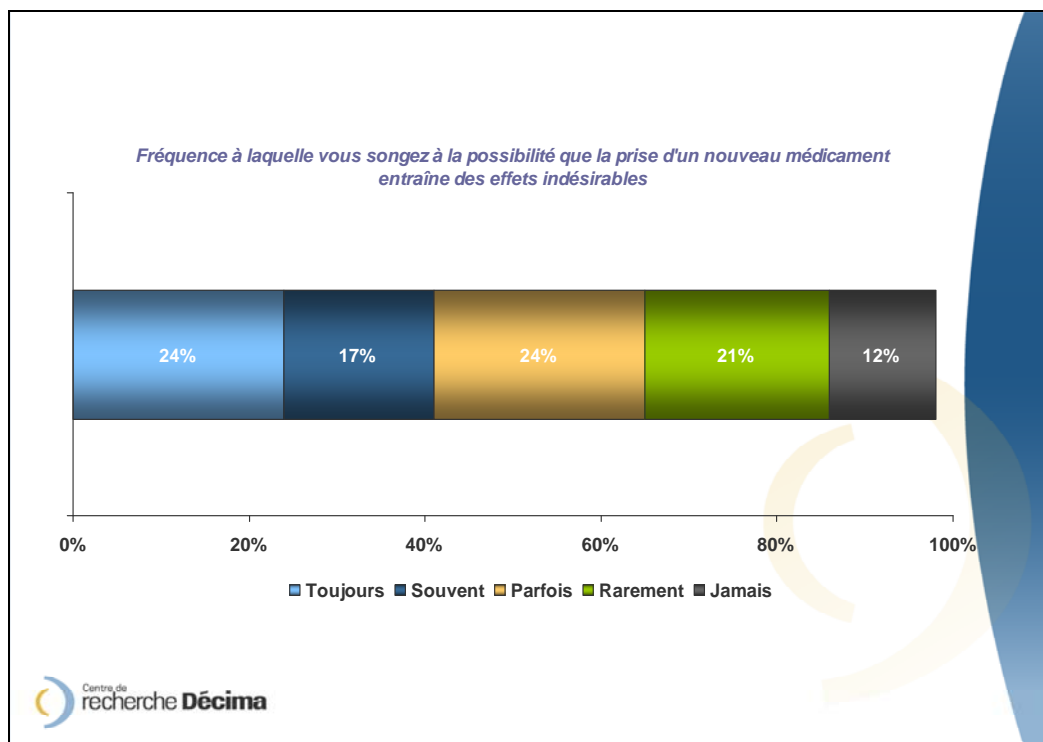


Comparativement aux autres Canadiens, les Québécois préfèrent davantage que les nouveaux renseignements leur soient divulgués par la télévision ou la radio (52 % par rapport à 32 %), les pharmaciens (15 % par rapport à 5 %), ainsi que les dépliants et les brochures (11 % par rapport à 5 %).

5) Effets indésirables des médicaments

Un Canadien sur trois ne songe pas aux effets indésirables que pourrait entraîner un produit de santé qu'il prend pour la première fois. Ceux qui y songent le font principalement en raison d'une expérience personnelle ou de l'expérience d'une personne de leur entourage.

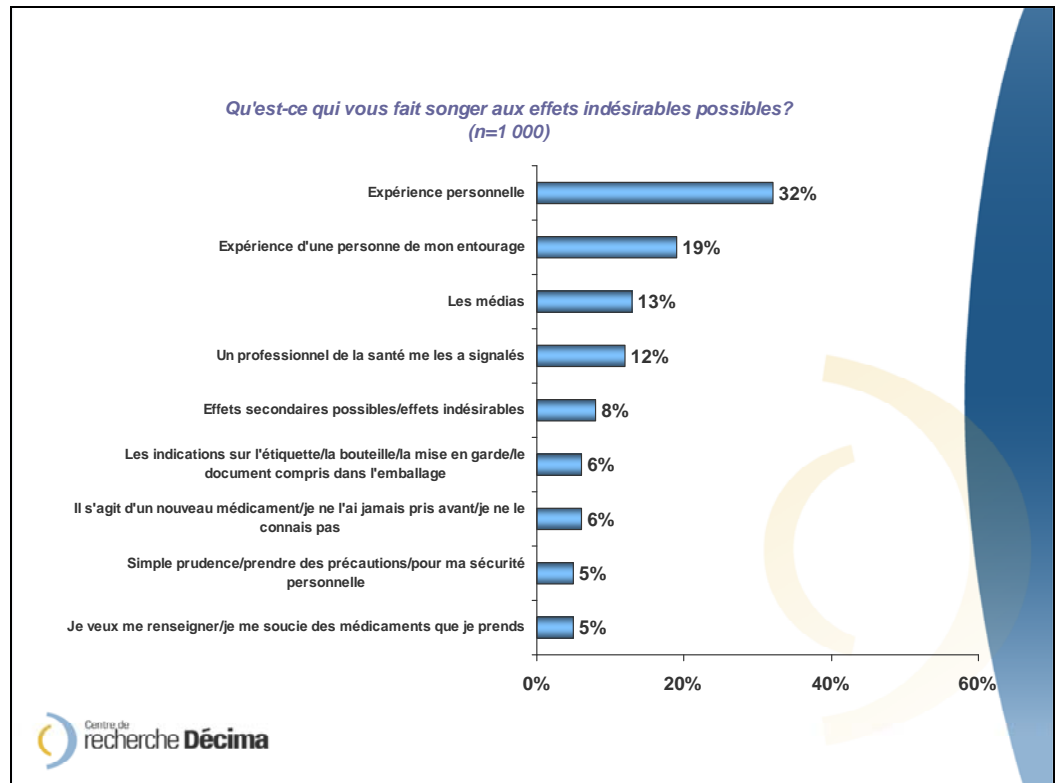
Une minorité appréciable de Canadiens savent qu'il est possible que la prise d'un nouveau médicament entraîne des effets indésirables. En effet, quatre répondants sur dix songent toujours (24 %) ou souvent (17 %) aux effets indésirables lorsqu'ils prennent un nouveau médicament. Dans des proportions semblables, d'autres y songent parfois (24 %) ou rarement (21 %). Un Canadien sur dix (12 %) ne songe jamais à la possibilité que le nouveau médicament entraîne des effets indésirables. (Q.25)



Certains sous-groupes de Canadiens sont plus enclins à *toujours* songer aux effets indésirables lorsqu'ils prennent un nouveau médicament :

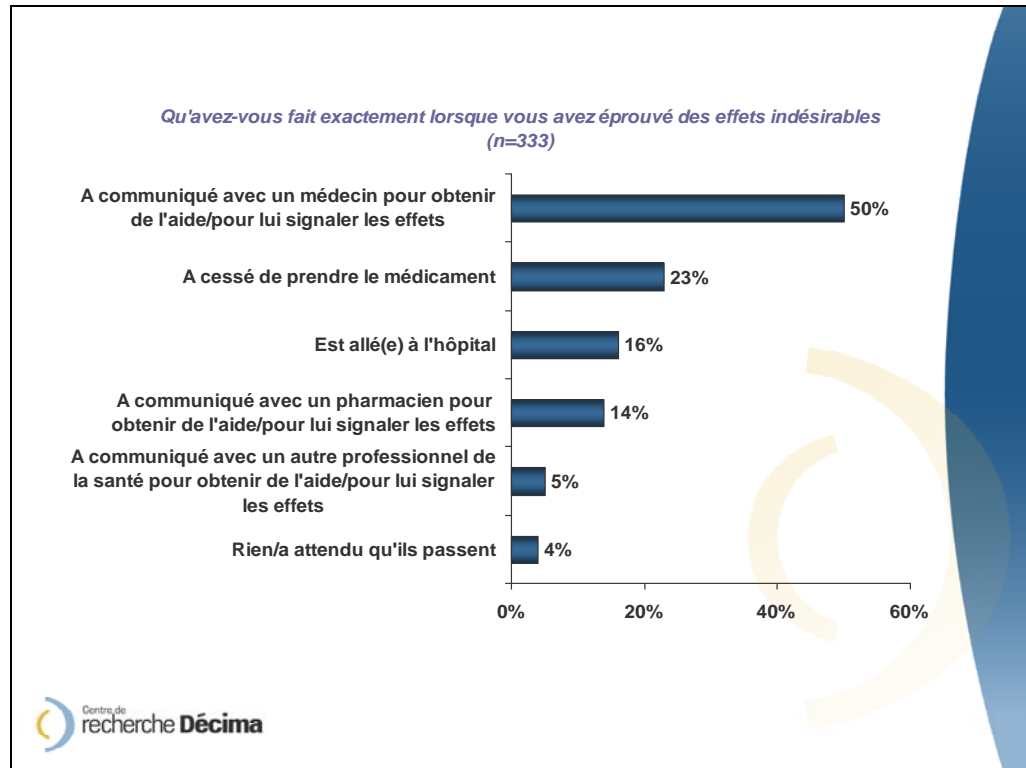
- Les femmes (27 % comparativement à 21 % des hommes);
- Les Canadiens de 35 ans et plus (29 % comparativement à 14 % des 18-34 ans); et
- Les résidents des provinces de l'Atlantique ou du Québec (28 % comparativement à 22 % des résidents de l'Ontario et de l'Ouest).

Les répondants qui songent à la possibilité d'éprouver des effets indésirables le font surtout en raison d'une expérience personnelle (32 %). D'autres sont conscients des effets indésirables en raison de l'expérience d'une personne de leur entourage (19 %), des médias (13 %) ou des renseignements que leur a fournis un professionnel de la santé (12 %). Quelques répondants ont nommé d'autres raisons qui les font songer aux EIM. (Q.26)



Chez les répondants qui ont déjà éprouvé des effets indésirables (n=333), la plupart les ont éprouvés après avoir pris un médicament d'ordonnance (68 %). Ils sont moins nombreux à avoir éprouvé des effets indésirables après avoir pris un médicament en vente libre (6 %), un produit de santé naturel (4 %) ou après avoir combiné deux ou plusieurs types de produits (4 %). Près de deux répondants sur dix n'ont pas répondu à cette question. (Q.27)

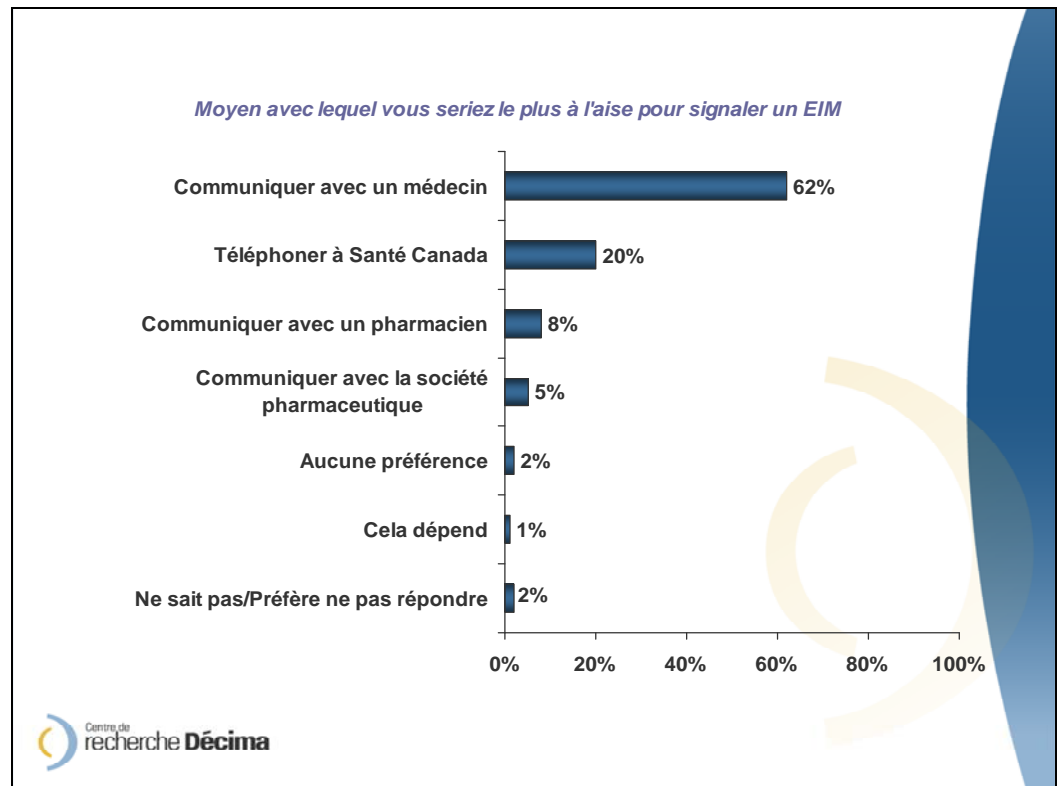
Lorsqu'ils ont éprouvé un EIM, les répondants ont surtout communiqué avec leur médecin (50 %). D'autres ont cessé de prendre le médicament (23 %), sont allés à l'hôpital (16 %) ou ont signalé ces effets à un pharmacien (14 %). Quatre pour cent de ces répondants n'ont rien fait lorsqu'ils ont éprouvé ces effets indésirables. (Q.28)



6) Déclaration des EIM

Les Canadiens se sentiraient plus à l'aise de signaler un EIM à leur médecin.

Le quart des Canadiens savent que Santé Canada recueille les déclarations des effets indésirables que lui soumettent les consommateurs. Cependant, les Canadiens se sentiraient plus à l'aise de signaler les effets indésirables à leur médecin (62 %), alors qu'ils sont un sur cinq à affirmer qu'ils seraient à l'aise de les déclarer directement à Santé Canada (20 %). Moins d'un répondant sur dix préférerait communiquer avec un pharmacien (8 %) ou communiquer directement avec la société pharmaceutique (5 %). (Q.29, 30)

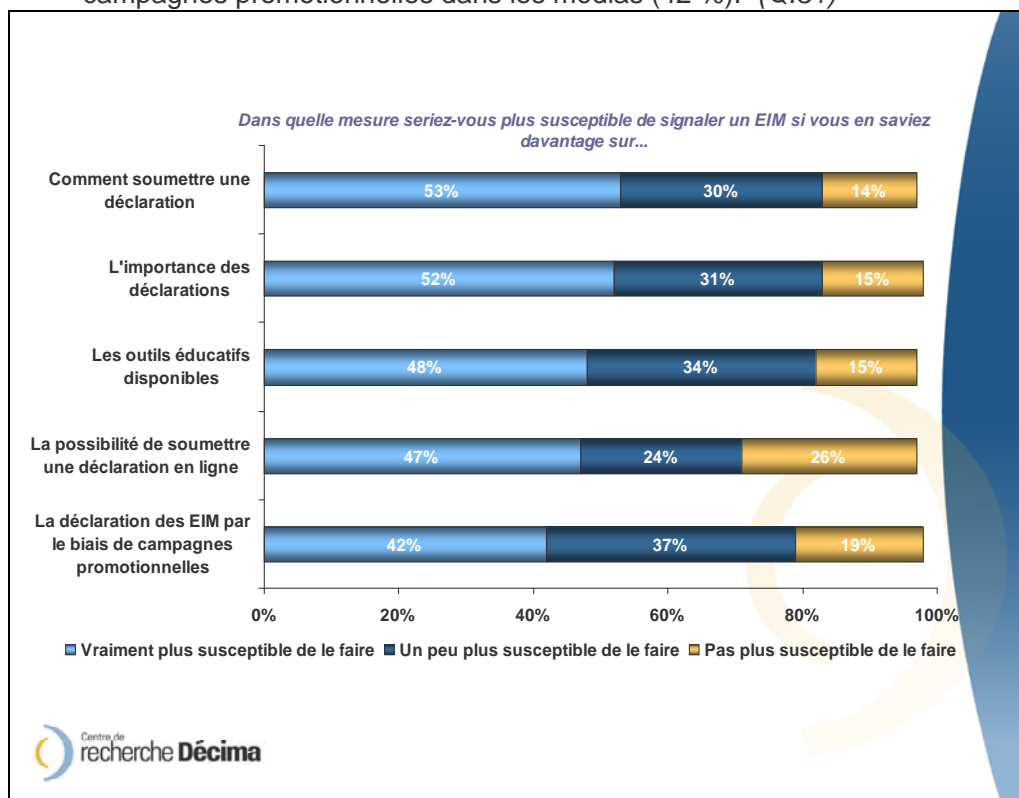


Les préférences à l'égard des diverses façons de signaler les EIM varient en fonction des sous-groupes de la population. Les personnes les plus à l'aise de les déclarer à Santé Canada sont :

- Les Québécois (27 % comparativement à 18 % dans l'ensemble du Canada);
- Les hommes (24 % comparativement à 17 % des femmes); et
- Les moins de 55 ans (23 % comparativement à 15 % des 55 ans et plus).

Les Canadiens auraient beaucoup plus tendance à signaler les EIM s'ils savaient comment procéder et s'ils comprenaient l'importance de le faire.

Les Canadiens auraient beaucoup plus tendance à signaler les EIM s'ils savaient comment procéder (53 %) et s'ils comprenaient l'importance des déclarations (52 %). D'autres seraient plus susceptibles de le faire s'ils en savaient davantage sur les outils éducatifs disponibles pour les aider à les signaler (48 %), sur la possibilité de soumettre une déclaration en ligne (47 %) ou sur la déclaration des effets indésirables par le biais de campagnes promotionnelles dans les médias (42 %). (Q.31)



Les femmes seraient beaucoup plus susceptibles que les hommes de signaler les effets indésirables si elles en savaient davantage sur :

- La manière de soumettre une déclaration (58 % comparativement à 48 %);
- Les raisons pour lesquelles les déclarations sont importantes (55 % comparativement à 47 %); et
- Les outils éducatifs disponibles pour les aider à les signaler (51 % comparativement à 44 %).

Comparativement aux Québécois, les Ontariens seraient beaucoup plus susceptibles de signaler les effets indésirables s'ils en savaient davantage sur les éléments précédents.



Méthodologie

Conception du questionnaire

Le questionnaire de ce sondage a été conçu par le Centre de recherche Décima, en étroite collaboration avec Santé Canada. Le questionnaire s'est grandement inspiré de celui de 2003. Il a été traduit par le Service de traduction de Décima. Avant sa mise au point définitive, il a été testé en français et en anglais.

Conception et sélection de l'échantillon

L'objectif de cette étude était d'arriver à un échantillon représentatif de 1 500 adultes canadiens provenant de ménages choisis au hasard dans l'ensemble du pays. L'échantillon a été stratifié par région et par province afin d'obtenir des sous-échantillons adéquats se prêtant à une analyse régionale valable. À l'étape de l'analyse, les résultats nationaux ont été pondérés pour représenter fidèlement la population du pays.

L'échantillon a été établi grâce à l'Échantillonneur ASDE, un outil de sélection privé conçu particulièrement pour obtenir un échantillon aléatoire de numéros de téléphone à composer, et pour s'assurer que tous les numéros résidentiels au Canada ont la même chance d'être choisis en vue de leur inclusion dans le sondage. À l'intérieur de l'échantillon de ménages, les répondants âgés de 18 ans ou plus ont été sélectionnés selon la méthode du « dernier anniversaire » qui fournit un moyen efficace de s'assurer que l'échantillon représente approximativement la population selon le sexe et le groupe d'âge. Les ménages comptant une personne formée pour être médecin, dentiste, pharmacien ou infirmier, ou travaillant pour une société pharmaceutique n'étaient pas admissibles au sondage.

Administration du sondage

Les sondages téléphoniques ont été effectués en français et en anglais à l'aide de la technologie d'interview téléphonique assistée par ordinateur (ITAO), à partir des bureaux de Décima situés à Ottawa et à Montréal. Les données de ce sondage ont été recueillies du 8 au 25 mars 2006 et le sondage durait en moyenne 18 minutes.

Les entrevues ont été effectuées par des intervieweurs formés et supervisés. De plus, au moins 10 pour cent de des entrevues complétées ont été écoutées et validées lors de l'appel.



Tous les répondants admissibles ont été informés de leurs droits en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements privés* et la *Loi sur l'accès à l'information*, et ces droits ont été respectés durant les entrevues. Plus particulièrement, les répondants ont été informés du but de la recherche, de l'identité du ministère commanditaire et de l'organisme chargé de la recherche. En outre, les répondants ont été informés que leur participation à l'étude était volontaire et que les renseignements qu'ils fournissaient demeureraient confidentiels et ne seraient communiqués que sous forme globale. Le sondage a également été enregistré dans le Système national d'enregistrement des sondages.

Disposition de l'échantillon

Dans le cadre de cette étude, un total de 21 100 numéros de téléphone ont été composés. 1 513 ménages admissibles ont répondu au sondage. Le taux global de réponse est de 10 %. La disposition définitive de tous les contacts est présentée dans le tableau suivant.

A (1-14)	Total des numéros composés	21 100
1	Pas en service (disp 4, 44, 47)	3 289
2	Télécopieur (disp 10, 46)	484
3	Numéro invalide/faux numéro (disp 9, 12, 13, 43, 77, 88)	382
B (4-14)	Total des numéros admissibles	16 945
4	Occupé (disp 2, 42)	100
5	Répondeur (disp 3, 8, 45)	2 763
6	Pas de réponse (disp 1, 41, 48)	2 284
7	Problème de langue (disp 11)	330
8	Maladie/incapacité (disp 14)	157
9	Admissible, mais non disponible/Rappel (disp 6, 7)	2 628
C (10-14)	Total des numéros demandés	8 683
10	Refus du ménage ou de l'entreprise (disp 15, 21)	2 794
11	Refus du répondant (disp 22, 23, 26, 27, 89)	4 102
12	Répondant admissible mettant fin au sondage avant la fin (disp 24, 28, 29)	101
D (13-14)	Contacts coopératifs	1 686
13	Non admissible (disp 3X, 25)	176
14	Entrevue complétée (disp 20)	1 513
	TAUX DE REFUS	80,58
	(10+11+12) / C	
	TAUX DE RÉPONSE	9,95
	D (13-14) / B (4-14)	
	INCIDENCE*	90,15
	$[(14+12) / (13+14+12)]*100$	
	$[(CI+QualTM)/(NQ+CI+QualTM)]*100$	



Distribution de l'échantillon

En tout, 1 513 entrevues ont été effectuées pour cette étude. Un échantillon de cette taille produit des résultats précis à plus ou moins 2,5 pour cent, 19 fois sur 20. En raison de l'échantillonnage, la marge d'erreur est plus élevée pour certains sous-échantillons, tel qu'il appert du tableau.

Province	Échantillon (non pondéré)	Marge d'erreur ¹
Atlantique	203	± 6,9 %
Québec	329	± 5,4 %
Ontario	482	± 4,5 %
Prairies	250	± 6,2 %
Colombie-Britannique	249	± 6,2 %
Total	1 513	± 2,5 %

¹Pourcentage basé sur un niveau de confiance de 95 %.

Annexe A : Questionnaires



20 mars 2006

Santé Canada
Renseignements sur l'innocuité des médicaments après leur mise en marché
Sondage auprès du grand public

Questionnaire final

Introduction

Bonjour/Bonsoir. Je m'appelle _____ et je vous téléphone du Centre de recherche Décima pour le compte de Santé Canada. Nous effectuons un sondage auprès de Canadiens et de Canadiennes pour mieux connaître l'usage qu'ils font des médicaments et des produits de santé et pour mettre en lumière leur expérience à cet égard. Nous avons effectué un sondage similaire en 2003. Celui-ci en est le suivi. L'objectif de ce sondage est d'aider Santé Canada à mieux comprendre la nature des renseignements que la population recherche sur certains types de produits. Ce sondage est enregistré dans le système national d'enregistrement des sondages.

[SI ON LE DEMANDE : Le système d'enregistrement a été mis sur pied par l'industrie canadienne de recherche par sondages de façon à permettre au public de vérifier la légitimité d'un sondage, d'obtenir des renseignements sur l'industrie des sondages ou de formuler une plainte. Pour les joindre, composez sans frais le 1 800-554-9996].

Les numéros de téléphone ont été choisis au hasard. Nous demandons par la suite à une personne de répondre au sondage. Nous aimerions parler à la personne de votre foyer, âgée de 18 ans et plus, qui a été la dernière à fêter son anniversaire de naissance. S'agit-il de vous?

Consentement : Votre participation à ce sondage est volontaire et vous êtes libre de sauter une question si vous préférez ne pas y répondre. Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront confidentielles et que nous respecterons votre anonymat. Puis-je commencer?

Désirez-vous que je continue en français ou en anglais?

[SI ON LE DEMANDE : Décima est une entreprise de recherche professionnelle qui a été mandatée par Santé Canada pour effectuer ce sondage.]

[SI ON LE DEMANDE : Le sondage est d'une durée approximative de 15 minutes.]

Y a-t-il une personne chez vous qui est médecin, dentiste, pharmacien, naturopathe ou infirmier de formation, ou qui travaille pour une société pharmaceutique?

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| - Oui | REMERCIEZ ET TERMINEZ L'APPEL |
| - Non | CONTINUEZ |
| - Ne sait pas/Préfère ne pas répondre | CONTINUEZ |

Section A : Utilisation de produits de santé commercialisés

J'aimerais tout d'abord vous poser quelques questions sur votre usage de différents types de produits de santé . . .

1. De nombreuses personnes prennent des médicaments et des remèdes. Lequel de ces médicaments avez-vous pris au cours des 6 derniers mois? [2003 Q.1]
LISEZ EN ORDRE
 - a. Des médicaments d'ordonnance
 - b. Des produits de santé naturels, comme des vitamines, des minéraux ou des remèdes à base de plantes médicinales
 - c. Des médicaments en vente libre; c'est-à-dire des médicaments vendus sans ordonnance
 - Oui
 - Non
 - Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

SI NON AUX TROIS, PASSEZ À Q.11

B. Sources de renseignements sur les produits de santé commercialisés

J'aimerais maintenant vous poser des questions sur les sortes de renseignements qui peuvent être importants pour vous lorsque vous prenez différents types de produits de santé...

NE SELECTIONNEZ QU'UN SEUL TYPE DE PRODUIT – SI LE RÉPONDANT EN A MENTIONNÉ PLUS D'UN À Q.1a-c, SÉLECTIONNEZ-EN UN AU HASARD

2. Veuillez penser au moment où vous prenez [TYPE DE PRODUIT] pour la première fois. À quelle fréquence recherchez-vous des renseignements sur ce type de médicament? Le faites-vous toujours, souvent, parfois, rarement ou jamais? [2003 Q.3]
 - Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Rarement
 - Jamais

DIT SPONTANÉMENT

 - Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

PASSEZ À Q.5

PASSEZ À Q.5



3. Et habituellement, quelle sorte de renseignements cherchez-vous au sujet [TYPE DE PRODUIT]? [2003 Q.4]

NE LISEZ PAS – ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES

- Ingrédients actifs
- Efficacité
- Directives d'utilisation
- Posologie
- Symptômes pour lesquels il est utilisé
- Effets secondaires possibles
- Effets graves/risques/dangers possibles de la consommation
- Avertissements concernant la consommation avec d'autres médicaments
- Interactions possibles avec l'alcool
- Avertissements sur la consommation tout en faisant certaines activités (conduire)
- Renseignements sur le fabricant
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Ne sait pas/ Préfère ne pas répondre PASSEZ À Q.7

4. Et où êtes-vous le plus susceptible d'aller chercher l'information dont vous avez besoin sur [TYPE DE PRODUIT]? [2003 Q.5]

NE LISEZ PAS - ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES

- Docteur(e) ou médecin
- Pharmacien(ne)
- Infirmier(ère)
- Dentiste
- Naturopathe
- Autre fournisseur de soins de santé (PRÉCISEZ _____)
- Amis/membres de la famille
- Site Web/Internet
- Bureau gouvernemental
- Organismes de la santé (ex. : Société du cancer)
- Documents imprimés fournis par les pharmaciens
- Fabricants de médicaments
- Étiquettes sur les produits
- Télévision/médias imprimés
- Ouvrages de référence sur la médecine
- Magasin d'aliments santé
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre



C. Renseignements sur l'innocuité des médicaments

J'aimerais maintenant vous poser des questions concernant les renseignements sur l'innocuité de ces différents types de produits de santé. Par innocuité, je fais référence aux renseignements qui portent sur les effets secondaires mineurs, les effets indésirables ou plus graves, ainsi que les interactions possibles avec d'autres médicaments, aliments ou substances comme l'alcool.

5. Êtes-vous très satisfait(e), généralement satisfait(e), pas très satisfait(e), ou pas du tout satisfait(e) des renseignements sur l'innocuité dont vous avez habituellement besoin concernant :
LISEZ EN ORDRE – NE DEMANDEZ QUE LES TYPES DE PRODUIT MENTIONNÉS À Q.1a-c

- a. Des médicaments d'ordonnance
- b. Des produits de santé naturels, comme des vitamines, des minéraux ou des remèdes à base d'herbes médicinales
- c. Des médicaments en vente libre

- Très satisfait(e)
- Généralement satisfait(e)
- Pas très satisfait(e)
- Pas du tout satisfait(e)
- DIT SPONTANÉMENT
- N'a besoin d'aucune information
- Cela dépend
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

6. [DEMANDEZ SI PAS TRÈS/PAS DU TOUT SATISFAIT(E)/CELA DÉPEND À CHACUN DES PRODUITS DE Q.5] Pourquoi n'êtes-vous pas davantage satisfait(e) des renseignements sur l'innocuité concernant [TYPE DE PRODUIT]? [2003 Q.8]
NE LISEZ PAS – ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES

- Pas suffisamment d'information (SONDEZ POUR OBTENIR DES RÉPONSES PRÉCISES)
- Difficile de trouver de l'information pertinente
- Difficile d'obtenir des réponses à mes questions
- Préoccupé(e) par l'innocuité des médicaments sur le marché
- Difficile d'obtenir des renseignements de la part des médecins/pharmaciens/fournisseurs de soins de santé
- L'information est difficile à comprendre
- L'information est incomplète
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

7. Lorsque vous avez commencé à prendre un nouveau médicament ou un nouveau produit de santé, à quelle fréquence continuez-vous à chercher de **nouveaux renseignements** sur son innocuité, soit par intérêt ou parce que cela vous préoccupe? Diriez-vous que vous cherchez toujours, souvent, parfois, rarement ou jamais de nouveaux renseignements sur l'innocuité [TYPE DE PRODUIT]? [2003 Q.9]

LISEZ EN ORDRE – NE DEMANDEZ QUE LES TYPES DE PRODUIT MENTIONNÉS À Q.1a-c

- a. Des médicaments d'ordonnance
- b. Des produits de santé naturels, comme des vitamines, des minéraux ou des remèdes à base d'herbes médicinales
- c. Des médicaments en vente libre

- Toujours
- Souvent
- Parfois
- Rarement, ou
- Jamais

DIT SPONTANÉMENT

- Cela dépend
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

POSEZ SEULEMENT SI AU MOINS RAREMENT À L'UN OU L'AUTRE DES TYPES DE PRODUIT À Q.7 AUTREMENT, PASSEZ À Q.11

8. À quelle fréquence ces raisons vous ont-elles incité(e) à chercher de nouveaux renseignements sur l'innocuité d'un médicament? [NOUVELLE] ALTERNEZ

- a. Le fait de savoir que le profil de l'innocuité d'un médicament ou ses vertus peuvent changer au fil du temps
- b. Le suivi d'un professionnel de la santé (médecin, infirmier(ère), pharmacien(ne), dentiste, naturopathe)
- c. Ce que vous lisez sur l'emballage ou la bouteille
- d. Ce que vous lisez ou ce dont vous entendez parler dans les médias
- e. Problèmes potentiels dont vous a parlé un parent, un ami ou un collègue

- Très souvent
- Assez souvent
- Pas très souvent
- Jamais

DIT SPONTANÉMENT

- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre



9. [SI AU MOINS RAREMENT À Q.7a,b ou c, AUTREMENT, PASSEZ À Q.11] Où avez-vous cherché de nouveaux renseignements sur l'innocuité des médicaments? C'est-à-dire les renseignements que vous avez cherchés après avoir commencé à prendre le médicament ou le produit? [2003 Q.10] **NE LISEZ PAS – ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES; SONDEZ : Avez-vous eu recours à d'autres ressources?**

- Médecin/docteur(e)
- Pharmacien(ne)
- Autre fournisseur de soins de santé
- Amis/membres de la famille
- Internet/site Web (SONDEZ POUR OBTENIR UN TYPE DE SITE PRÉCIS)
- Santé Canada (SONDEZ POUR OBTENIR DES RÉPONSES PRÉCISES)
- Bureau de Santé Canada / MedEffet /autre bureau gouvernemental
- Réseau canadien de la santé
- Site Web du médicament/du fabricant
- Médicament/fabricant – numéro sans frais
- Ouvrages de référence (livres, publications sur la médecine)
- Revues/articles de journaux
- Avis/avertissements publics
- Liste d'envoi électronique au sujet de produits de santé
- Groupes de soutien pour les patients (ex. : cancer)
- CPS (Compendium des produits et spécialités pharmaceutiques)
- Magasin d'aliments de santé ou d'aliments naturels
- Emballage/étiquette/information destinée au patient
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

J'aimerais maintenant vous poser des questions sur les types de renseignements que vous cherchez sur des produits de santé pour d'autres personnes...

10. Le cas échéant, à quelle fréquence cherchez-vous des renseignements sur l'utilisation d'un nouveau médicament ou produit de santé pour les groupes de personnes suivants? En commençant par ... Cherchez-vous des renseignements pour eux souvent, parfois, rarement ou jamais? Et concernant...[NOUVELLE]
ALTERNEZ

- a. Les personnes âgées
- b. Les enfants
- c. Les femmes enceintes ou qui allaitent

- Souvent
 - Parfois
 - Rarement, ou
 - Jamais
- DIT SPONTANÉMENT**
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre



11. Connaissez-vous l'un de ces moyens que Santé Canada met à la disposition du public pour divulguer de nouveaux renseignements sur l'innocuité des médicaments et des produits de santé? [2003 Q.11]

LISEZ EN ORDRE CEUX QUI N'ONT PAS ÉTÉ MENTIONNÉ À Q.19

a. Avis et avertissements publics transmis par les médias

b. Site Web de Santé Canada

- Oui
- Non
- Ne sait pas /Préfère ne pas répondre

SI NON AUX DEUX MOYENS - PASSEZ À Q.16

12. (SI OUI À Q.11b OU A MENTIONNÉ LE SITE WEB DE SANTÉ CANADA À Q9) Au cours des six derniers mois, avez-vous visité le site Web de Santé Canada pour obtenir de nouveaux renseignements sur l'innocuité de médicaments ou de produits de santé? [2003 Q.12]

- Oui
- Non
- Ne sait pas /Préfère ne pas répondre

D. Évaluation du site Web de Santé Canada pour obtenir des renseignements sur l'innocuité des médicaments

[DEMANDEZ SI A VISITÉ LE SITE WEB DE SANTÉ CANADA À Q.12 – AUTREMENT, PASSEZ À Q.16]

13. J'aimerais maintenant vous poser des questions concernant votre utilisation du site Web de Santé Canada. Habituellement, quel type d'information cherchez-vous sur le site Web de Santé Canada? [NOUVELLE]

NE LISEZ PAS – ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES

- Information sur un médicament
- Avis aux voyageurs
- Information sur l'immunisation
- Information sur les effets indésirables
- D'autres renseignements sur des produits de santé (précisez)
- Information sur l'environnement
- Politiques et lignes directrices
- Autre (PRÉCISEZ)

14. Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de ce site Web en tant que source d'information sur l'innocuité des médicaments? Êtes-vous : [2003 Q.13]

- Très satisfait(e)
- Généralement satisfait(e)
- Pas très satisfait(e)
- Pas du tout satisfait(e)

DIT SPONTANÉMENT

- Cela dépend
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

PASSEZ À Q.16

PASSEZ À Q.16



15. Pourquoi dites-vous cela?
NE LISEZ PAS – ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES

Pourquoi satisfait(e)

- Bonne source d'information
- Capable d'obtenir toute l'information/les réponses que je voulais
- Information à jour
- Convivial
- Confiance dans la source/Fait confiance à Santé Canada
- Facile à comprendre
- Bien conçu
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

Pourquoi insatisfait(e)

- Pas une bonne source d'information (SONDEZ POUR OBTENIR DES RÉPONSES PRÉCISES)
- N'a pas pu trouver l'information/les réponses aux questions
- L'information n'est pas à jour
- Le site n'est pas facile à trouver
- Difficile de trouver ce que je veux
- Ne fait pas confiance à l'information médicale trouvé sur Internet
- Ne fait pas confiance à la source/manque de confiance en Santé Canada
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

MedEffet possède une liste d'envoi appelée Avis électronique MedEffet. Santé Canada fait parvenir aux abonnés des courriels les tenant à jour sur l'innocuité des produits, dont des avis et des avertissements sur les médicaments et les produits de santé, ainsi que des publications comme le Bulletin canadien des effets indésirables. ON VOUS DEMANDE COMMENT ACCÉDER À MedEffet, RÉPONDEZ : « La façon la plus simple est de faire une recherche au moyen de Google : tapez www.google.ca et une fois sur le site, tapez MedEffet. »

16. Êtes-vous abonné(e) à l'Avis électronique MedEffet? [NOUVELLE]

- Oui PASSEZ À Q.19
- Non
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

17. [SI NON À Q.19] Dans quelle mesure est-il probable que vous vous abonneriez à ce service prochainement? Est-ce... [NOUVELLE]

- Très probable PASSEZ À Q.19
- Assez probable PASSEZ À Q.19
- Pas très probable ou
- Pas du tout probable
- DIT SPONTANÉMENT
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre



18. Pourquoi n'est-il pas davantage probable que vous vous abonniez prochainement à l'Avis électronique MedEffet? [NOUVELLE]
NE LISEZ PAS – ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES

- N'aime pas s'abonner pour recevoir des courriels/Est submergé(e) de courriels suite à des abonnements
- N'a pas d'ordinateur/n'est pas à l'aise avec la technologie
- N'en avais jamais entendu parler
- Ne fait pas partie de mes champs d'intérêt
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

PASSEZ À Q.20

19. [SI Site Web de Santé Canada à Q.12 OU OUI À Q.16] Est-ce que les renseignements que vous avez obtenus par le biais de ce site Web vous ont amené(e), d'une façon ou d'une autre, à changer votre comportement, comme par exemple, changer la façon dont vous utilisez un certain médicament ou consulter votre médecin? [2003 Q.15 révisée]
NE LISEZ PAS - ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES

- A arrêté de prendre le médicament
- A changé la fréquence à laquelle il (elle) prenait le médicament
- A changé la posologie
- A changé de médicament
- A commencé à prendre un nouveau médicament
- A consulté un médecin
- A consulté un(e) pharmacien(ne)
- A consulté un autre professionnel de la santé
- A cherché ailleurs des renseignements plus détaillés
- N'a obtenu aucune autre information
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

20. [POSEZ À TOUS] Le cas échéant, quel(s) autre(s) moyen(s) Santé Canada pourrait-elle utiliser pour fournir aux Canadien(ne)s de nouveaux renseignements sur l'innocuité des médicaments et des produits de santé? [2003 Q16]
PRÉCISEZ
NE LISEZ PAS – ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES

- Télévision/radio/presse écrite/médias/nouvelles
- Pharmacie/point de vente
- Internet/site Web
- Améliorer l'emballage des produits
- Tenir les professionnels de la santé informés
- Rendre l'information accessible à la population qui n'a pas accès à Internet
- De façon générale, renseigner davantage la population
- Améliorer/mettre à jour/augmenter le contenu du site Web
- Renforcer la surveillance réglementaire
- Autre
- Aucun autre
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre



E. Perceptions de l'innocuité des médicaments

J'aimerais maintenant vous poser des questions d'ordre général sur l'innocuité des médicaments...

21. En songeant à des types de produits de santé précis, diriez-vous que [TYPE DE PRODUIT] sont très sécuritaires, généralement sécuritaires, pas très sécuritaires ou pas du tout sécuritaires? [2003 Q.17]

LISEZ EN ORDRE

- a. les médicaments d'ordonnance
- b. les produits de santé naturels, comme les vitamines, les minéraux ou les remèdes à base de plantes médicinales
- c. les médicaments en vente libre

- Très sécuritaires
 - Généralement sécuritaires
 - Pas très sécuritaires
 - Pas du tout sécuritaires
- DIT SPONTANÉMENT
- Cela dépend
 - Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

En songeant maintenant aux rôles et responsabilités concernant l'innocuité des médicaments au Canada...

22. Dans quelle mesure faites-vous confiance aux groupes suivants? Pour chacun de ces groupes, veuillez indiquer si vous lui faites entièrement, passablement, pas vraiment ou pas du tout confiance. [NOUVELLE]

LISEZ DANS L'ORDRE

- a. À la manière dont les sociétés pharmaceutiques garantissent l'innocuité et l'efficacité des médicaments qu'ils fabriquent
- b. À la manière dont le gouvernement fédéral surveille et réglemente l'innocuité et l'efficacité des médicaments
- c. Aux connaissances des professionnels de la santé, soit les médecins, les pharmaciens(ne)s et les infirmiers(ères) et à leur manière de renseigner leurs patients sur l'innocuité des médicaments qu'ils leur administrent

- Entièrement confiance
 - Passablement confiance
 - Pas vraiment confiance ou
 - Pas du tout confiance
- DIT SPONTANÉMENT
- Cela dépend
 - Ne sait pas/Préfère ne pas répondre



23. Quelle part de responsabilité devrait avoir chacun des groupes suivants concernant l'innocuité des médicaments? Pour chacun d'entre eux, veuillez me dire s'il devrait ... [NOUVELLE]
LISEZ ET ALTERNEZ
- a. Les patients et les consommateurs
 - b. Les professionnels de la santé
 - c. Le gouvernement fédéral
 - d. Les sociétés pharmaceutiques
- Être le(s) seul(s) responsable(s)
 - Avoir une part de responsabilité
 - N'avoir aucune responsabilité
24. En tant que consommateur(rice) ou patient(e), quel rôle avez-vous à jouer dans l'utilisation sécuritaire des médicaments et des produits de santé? [NOUVELLE]
LISEZ ET ALTERNEZ - ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES
- Vous renseigner auprès d'un professionnel de la santé sur l'innocuité des médicaments
 - Lire les étiquettes sur les produits et suivre le mode d'emploi
 - Vous renseigner sur les effets indésirables ou secondaires possibles en multipliant les sources d'information
 - Signaler les effets indésirables ou secondaires que vous ou un membre de votre famille avez éprouvés

F. Effets indésirables d'un médicament (EIM)

Comme vous le savez peut-être, il arrive qu'un médicament ou qu'un produit de santé ait des effets imprévus. Dans la plupart des cas, ces effets sont mineurs et souvent prévisibles, comme la somnolence. Il est toutefois possible qu'un médicament ait un effet à la fois grave et imprévu. La communauté médicale parle alors « **d'effets indésirables d'un médicament** ». Vous en avez peut-être entendu parler en tant « qu'effets secondaires ».

25. Lorsque vous prenez un nouveau médicament pour la première fois, à quelle fréquence songez-vous à la possibilité qu'il entraîne des effets indésirables, graves et imprévus? Y songez-vous : [2003 Q.20]
- Toujours
 - Souvent
 - Parfois
 - Rarement ou PASSEZ À Q.29
 - Jamais PASSEZ À Q.29
- DIT SPONTANÉMENT
- Cela dépend
 - Ne sait pas/Préfère ne pas répondre



26. [SI AU MOINS PARFOIS À Q.25] Qu'est-ce qui vous fait songer à cela? [NOUVELLE]

- | | |
|--|--------------------|
| - Expérience personnelle | POSEZ Q.27 et Q.28 |
| - Expérience d'une personne de votre entourage | PASSEZ À Q.29 |
| - Un professionnel de la santé me les a signalés | PASSEZ À Q.29 |
| - Les médias (télévision, radio, journaux) | PASSEZ À Q.29 |
| - Site Web de Santé Canada | PASSEZ À Q.29 |
| - Un autre site Web | PASSEZ À Q.29 |
| - Autre (PRÉCISEZ: _____) | PASSEZ À Q.29 |

27. (SI EXPÉRIENCE PERSONNELLE À Q.26) Avez-vous éprouvé ces effets indésirables après avoir pris : [2003 Q.22]

LISEZ – SI PLUS D'UN INCIDENT, CIBLEZ L'INCIDENT LE PLUS RÉCENT

- Un médicament d'ordonnance
 - Un produit de santé naturel, comme des vitamines, des minéraux ou des remèdes à base de plantes médicinales
 - Un médicament en vente libre
- DIT SPONTANÉMENT
- Interaction de deux ou plusieurs types de produits susmentionnés
 - Autre (PRÉCISEZ _____)
 - Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

28. Qu'avez-vous fait exactement lorsque vous avez éprouvé ces effets indésirables après avoir pris un médicament? [2003 Q.24]

NE LISEZ PAS - ENTREZ TOUTES LES RÉPONSES APPLICABLES

- A communiqué avec un médecin pour obtenir de l'aide/pour lui signaler les effets
- A communiqué avec un pharmacien pour obtenir de l'aide/pour lui signaler les effets
- A communiqué avec un autre professionnel de la santé pour obtenir de l'aide/pour lui signaler les effets
- A communiqué avec la société pharmaceutique pour obtenir des renseignements
- Est allé(e) à l'hôpital
- A communiqué avec le centre antipoison
- A communiqué avec un centre provincial d'information sur les médicaments
- A cessé de prendre le médicament
- A signalé ces effets à un médecin
- A signalé ces effets à un(e) pharmacien(ne)
- A signalé ces effets à un autre professionnel de la santé
- A signalé ces effets à une société pharmaceutique
- A signalé ces effets à Santé Canada
- A signalé ces effets à une autre agence gouvernementale
- A téléphoné à Info Santé ou à TeleHealth
- A vérifié l'emballage du médicament pour lire le mode d'emploi
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre



G. Déclaration des effets indésirables

29. Savez-vous que Santé Canada recueille les déclarations des effets indésirables que lui soumettent les consommateurs? [NOUVELLE]

- Oui
- Non
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

30. [LISEZ SEULEMENT SI NON OU NE SAIT PAS/PRÉFÈRE NE PAS RÉPONDRE À Q.29] Il existe un système qui permet aux sociétés pharmaceutiques, aux professionnels de la santé et aux consommateurs de signaler des effets indésirables. Les consommateurs ont trois moyens de signaler les effets indésirables :

- Communiquer avec un professionnel de la santé
- Téléphoner sans frais à Santé Canada pour lui soumettre leur déclaration ou
- Communiquer avec le fabricant du produit auquel ils ont mal réagi.

[POSEZ À TOUS] Parmi ces trois moyens, lequel seriez-vous le plus à l'aise d'utiliser pour signaler un effet indésirable? LISEZ AU BESOIN [2003 Q.26]

- Communiquer avec un professionnel de la santé (SONDEZ POUR OBTENIR UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ PRÉCIS – LISEZ AU BESOIN)
 - a. Médecin
 - b. Pharmacien(ne)
 - c. Infirmier(ère)
 - d. Naturopathe
 - e. Dentiste
- Téléphoner à Santé Canada
- Communiquer avec la société pharmaceutique
DIT SPONTANÉMENT
- Aucune préférence
- Cela dépend
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre

31. Dans quelle mesure seriez-vous plus susceptible de signaler un effet indésirable si vous en saviez davantage sur ... Seriez-vous vraiment plus susceptible de le faire, un peu plus susceptible de le faire ou pas plus susceptible de le faire? [NOUVELLE]

- a. les raisons pour lesquelles les déclarations sont importantes
- b. la manière de soumettre une déclaration (quel formulaire remplir, où se procurer le formulaire, l'information demandée)
- c. les outils éducatifs disponibles pour vous aider à signaler les effets indésirables
- d. la déclaration des effets indésirables par le biais de campagnes promotionnelles (télévision, radio, presse ou magazines sur le mode de vie)
- e. la possibilité de soumettre une déclaration en ligne

- Vraiment plus susceptible de le faire
- Un peu plus susceptible de le faire
- Pas plus susceptible de le faire
DIT SPONTANÉMENT
- Ne sait pas/Préfère ne pas répondre



I. Caractéristiques des répondants/profil démographique

Pour terminer, j'aimerais vous poser quelques questions à des fins de statistiques. Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront strictement confidentielles.

32. À quel groupe d'âges appartenez-vous?
LISEZ

- De 18 à 24 ans
- De 25 à 34 ans
- De 35 à 44 ans
- De 45 à 54 ans
- De 55 à 64 ans
- 65 ans et plus

DIT SPONTANÉMENT

- Préfère ne pas répondre/refuse

33. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez atteint?
LISEZ AU BESOIN – N'ENTREZ QU'UNE SEULE RÉPONSE

- Études primaires
- Études secondaires non terminées
- Études secondaires terminées
- Études techniques ou collégiales / cégep / non terminé(es)
- Études techniques ou collégiales / cégep / terminé(es)
- Études universitaires non terminées
- Études universitaires terminées
- Études supérieures
- Aucune formation scolaire

DIT SPONTANÉMENT

- Préfère ne pas répondre/refuse

34. Quelle est votre langue maternelle, c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise à la maison?

NE LISEZ PAS - N'ENTREZ QU'UNE SEULE RÉPONSE

- Anglais
- Français
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Préfère ne pas répondre/refuse



35. Quelle est votre origine ethnique?
NE LISEZ PAS - ENTREZ JUSQU'À DEUX RÉPONSES

- Canadienne
- Canadienne française / québécoise
- Française
- Anglaise
- Américaine
- Irlandaise, écossaise, gaélique
- Chinoise
- Européenne de l'Est (tchèque / slovaque, hongroise)
- Finnoise / balte
- Allemande / autrichienne
- Grecque / macédonienne
- Hongroise
- Indienne / pakistanaise / sikh / bengalaise / sri-lankaise / tamil / bangladaise
- Italienne
- Japonaise / coréenne / asiatique orientale
- Juive
- Amérindienne / inuite / autochtone
- Noire
- Hollandaise / néerlandaise
- Polonaise
- Portugaise
- Russe / ukrainienne
- Scandinave
- Indienne orientale
- Océanienne (australienne, néo-zélandaise)
- Autre (PRÉCISEZ _____)
- Préfère ne pas répondre/Refuse

36. À des fins de statistiques seulement, nous avons besoin de connaître le revenu total de votre foyer en 2005. Est-ce...
LISEZ - N'ENTREZ QU'UNE SEULE RÉPONSE – ARRONDISSEZ LE NOMBRE SI LA RÉPONSE EST À LA LIMITE INFÉRIEURE ET SUPÉRIEURE DE DEUX INTERVALLES

- Moins de 25 000 \$
- De 25 000 \$ à 40 000 \$
- De 40 000 \$ à 60 000 \$
- De 60 000 \$ à 80 000 \$
- Plus de 80 000 \$
- DIT SPONTANÉMENT
- Ne sait pas/Refuse

Ceci met fin au sondage. Au cas où mon superviseur voudrait vérifier si j'ai bel et bien effectué cette entrevue, puis-je avoir votre prénom?

Prénom : _____

De la part de Santé Canada, nous vous remercions de votre collaboration.



ENTREZ :

37. Sexe

- Homme
- Femme

38. Langue de l'entrevue

- Anglais
- Français

39. Province/Territoire

- Alberta
- Colombie-Britannique
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador
- Nouvelle-Écosse
- Ontario
- Île-du-Prince-Édouard
- Québec
- Saskatchewan
- Nunavut
- Territoires du Nord-Ouest
- Yukon

-- FIN --



March 20, 2006

Health Canada
Post-Market Drug Safety Information Survey - *General Public*
Final Questionnaire

Introduction

Good morning/afternoon/evening. My name is _____ and I am calling from Decima Research, on behalf of Health Canada. Today we are conducting a survey with individuals across the country about their use and experience with drugs and other health products. This survey is a follow-up to a similar one conducted in 2003. The purpose of this survey is to help Health Canada better understand what kind of information people want about these types of products. This survey is registered with the national survey registration system.

[IF ASKED: The registration system has been created by the Canadian survey research industry to allow the public to verify that a survey is legitimate, get information about the survey industry or register a complaint. The registration system's toll-free telephone number is 1-800-554-9996].

We choose telephone numbers at random and then select one person from each household at random to be interviewed. To do this, we would like to speak to the person in your household, 18 years and older, who has had the most recent birthday. Would this be you?

Informed Consent: Your participation in this survey is voluntary, and you are free to skip any question you prefer not to answer. Please be assured that your responses are confidential and will not be reported individually nor attributed to you personally. May I interview you now?
Would you like me to continue in English or French?

[IF ASKED: Decima is a professional research company hired by Health Canada to conduct this survey]

[IF ASKED: The survey will take about 15 minutes to complete]

Is anyone in your household trained as doctor, dentist, pharmacist, naturopath or nurse, or employed with a pharmaceutical company?

- Yes
- No
- Don't know/No answer CONTINUE

THANK AND TERMINATE CALL
CONTINUE

IF YES: "This survey is being conducted to obtain public views on drugs and other health products, rather than the views of professionals. Thank you for your interest."



Section A: Use of Marketed Health Products

I'd like to begin by asking about your use of different types of health products . . .

1. Many people take various medicines and remedies. Which of the following have you taken in the past six months? [2003 Q.1]

READ IN SEQUENCE

- a. Prescription drugs
- b. Natural health products, such as vitamins, minerals or herbal remedies
- c. Non-prescription drugs; that is, medicine that is available without a doctor's prescription

- Yes
- No
- Don't know/No answer

IF NO TO ALL THREE, SKIP TO Q.11

B. Information Sources About Marketed Health Products

Now I'd like to ask you about the kinds of information that may be important to you when you take different types of health products . . .

SELECT ONLY ONE PRODUCT TYPE – IF MORE THAN ONE MENTIONED IN Q.1a-c, RANDOMLY SELECT ONE ONLY

2. Thinking about when you take a [PRODUCT TYPE] for the first time, how often do you seek out information about this type of product? Do you do so always, frequently, sometimes, rarely, or never? [2003 Q.3]

- Always
 - Frequently
 - Sometimes
 - Rarely
 - Never
- SKIP TO Q.5

VOLUNTEERED

- Don't know/No answer
- SKIP TO Q.5



3. And what kind of information about a [PRODUCT TYPE] do you typically look for? [2003 Q.4]
DO NOT READ - CODE ALL THAT APPLY

- Active ingredients
- Effectiveness
- Directions for usage
- Dosage level
- Symptoms it is used for
- Possible side effects
- Possible serious effects/risks/hazards of use
- Warnings about usage with other medications
- Possible interactions with alcohol
- Warnings about combining with activities (driving)
- Information about the manufacturer
- Other (SPECIFY _____)
- Don't know/No answer SKIP TO Q.7

4. And where would you be most likely to go to get the information you needed about a new [PRODUCT TYPE]? [2003 Q.5]
DO NOT READ - CODE ALL THAT APPLY

- Doctor/physician
- Pharmacist
- Nurse
- Dentist
- Naturopath
- Other health care provider (SPECIFY _____)
- Friends/family member
- Website/Internet
- Government office
- Health organizations (e.g. Cancer Society)
- Printed handouts provided by pharmacists
- Drug manufacturers
- Product labeling
- TV/print media
- Medical reference books
- Health food store
- Other (SPECIFY _____)
- Don't know/No answer



C. Drug Safety Information

Now I'd like to ask you about information about the safety of these different types of health products. By safety I mean information about possible minor side effects, more severe adverse reactions, as well as possible interactions with other medications, foods or substances such as alcohol.

5. Are you very satisfied, generally satisfied, not very satisfied, or not at all satisfied with the safety information you generally need for: [2003 Q.7]
READ IN SEQUENCE – ASK ONLY THOSE PRODUCT TYPES IN Q.1a-c

- a. Prescription drugs
- b. Natural health products, such as vitamins, mineral or herbal remedies
- c. Non-prescription drugs

- Very satisfied
- Generally satisfied
- Not very satisfied
- Not at all satisfied
- VOLUNTEERED
- Do not need any information
- Depends
- Don't know/No answer

6. [ASK FOR EACH PRODUCT TYPE IF NOT VERY/NOT AT ALL SATISFIED/DEPENDS IN Q.5] In what way are you not more satisfied with the safety information for [PRODUCT TYPE]? [2003 Q.8]
DO NOT READ - CODE ALL THAT APPLY

- Not enough information (PROBE FOR SPECIFICS)
- Hard to find relevant information
- Difficult to get answers to my questions
- Concerned about the safety of drugs on the market
- Difficult to get information from doctor/pharmacist/health care provider
- Information is difficult to understand
- Information is incomplete
- Other (SPECIFY _____)
- Don't know/No answer



7. Once you are already taking a new drug or health product, how often, if at all, do you seek out **new** safety information out of interest or concern? Would you say you look for new safety information about [PRODUCT CATEGORY] always, frequently, sometimes, rarely or never? [2003 Q.9]
READ IN SEQUENCE – ASK ONLY IF USE PRODUCT TYPE IN Q.1a-c

- a. Prescription drugs
- b. Natural health products
- c. Non-prescription drugs

- Always
- Frequently
- Sometimes
- Rarely, or
- Never

VOLUNTEERED

- Depends
- Don't know/No answer

ASK ONLY IF AT LEAST RARELY FOR ANY IN Q.7, OTHERWISE SKIP TO Q.11

8. How often, if at all, have each of the following caused you to seek out new safety information about a drug? Would you say very often, somewhat often, not very often, not at all? [NEW] ROTATE

- a. Awareness that a drug's safety profile or claims can change over time
- b. Follow-up discussions with your health care professional (doctor, nurse, pharmacist, dentist, naturopath)
- c. What you read on the package or bottle
- d. What you read or heard in the media
- e. Potential problems mentioned to you by a family member, friend, or colleague

- Very often
- Somewhat often
- Not very often
- Not at all

VOLUNTEERED

- Don't know/no answer



9. [IF AT LEAST RARELY FOR Q.7a,b or c; OTHERS SKIP TO Q.11] Where have you looked for this type of new information about drug safety; that is information you've sought out after you have begun taking the drug? [2003 Q.10]

DO NOT READ - CODE ALL THAT APPLY; PROBE: Anywhere else?

- Physician/doctor
- Pharmacist
- Other health care provider
- Friends/family members
- Internet/Web (PROBE FOR SPECIFIC TYPE OF SITE)
- Health Canada (PROBE FOR SPECIFICS)
- Health Canada /MedEffect/other government offices
- Canadian Health Network
- Drug/manufacture website
- Drug/manufacture - toll free line
- Medical/reference books/publications
- Magazines/newspaper articles
- Public Advisories/Warnings
- Health product information electronic mailing list
- Patient support groups (e.g. cancer)
- CPS (Compendium of Pharmacy Specialties)
- Natural/health food store
- Packaging/label/patient information
- Other (SPECIFY _____)
- Don't know/No answer



I would now like to ask about the types of information you seek about health products for other people...

10. How often, if at all, do you seek out information about the use of a new drug or health product by each of the following patient groups? Starting with ... do you search for information frequently, sometimes, rarely or never? And what about...[NEW]

ROTATE

- a. The elderly
- b. Children
- c. Pregnant/breast-feeding women

- Frequently
- Sometimes
- Rarely, or
- Never

VOLUNTEERED

- Don't know/no answer

11. Are you aware of any of the following sources of new safety information about drugs and other health products, provided through Health Canada? [2003 Q.11]

READ IN SEQUENCE IF NOT MENTIONED IN Q.9

- a. Public Advisories and Warnings issued through the media
- b. Health Canada's website

- Yes
- No
- Don't know/No answer

IF NO TO BOTH - SKIP TO Q.16

12. (IF YES TO Q.11b OR MENTION HEALTH CANADA WEBSITE AT Q.9) And in the past six months have you used Health Canada's website to get new safety information about drugs or other health products? [2003 Q.12]

- Yes
- No
- Don't know/No answer



D. Evaluation of Health Canada's Website for Drug Safety Information

[ASK IF USED HEALTH CANADA WEBSITE IN Q.12 – OTHERS GO TO Q.16]

13. I would now like to ask you about your use of Health Canada's website. What type of information do you generally look for on the Health Canada Website? [NEW]
DO NOT READ – CODE ALL THAT APPLY
- Drug information
 - Travel advisories
 - Immunization information
 - Adverse drug reaction information
 - Other health product information (specify)
 - Environmental information
 - Policy and guidelines
 - Other (specify)
14. How satisfied are you overall with this site as a source of information about drug safety? Are you: [2003 Q.13]
- Very satisfied
 - Generally satisfied
 - Not very satisfied
 - Not at all satisfied
- VOLUNTEERED
- Depends SKIP TO Q.16
 - Don't know/No answer SKIP TO Q.16
15. Why do you say that? [2003 Q.14]
DO NOT READ - CODE ALL THAT APPLY
- Why Satisfied
- Good source of information
 - Able to get the information/answers I wanted
 - Current information
 - Easy to use
 - Confidence in source/Trust Health Canada
 - Easy to understand
 - Well done
 - Other (SPECIFY _____)
 - Don't know/No answer



Why Dissatisfied

- Not a good source of information (PROBE FOR SPECIFICS)
- Could not find information/answers to questions
- Information not current
- Site not easy to use
- Hard to find what I want
- Do not trust medical information on the Internet
- Do not have confidence in source/Lack trust in Health Canada
- Other (SPECIFY _____)
- Don't know/No answer

MedEffect has a mailing list called MedEffect e-Notice. Subscribers to this mailing list receive e-mail updates from Health Canada on important new safety information, for example, drug and other health product advisories and warnings, and publications like the Canadian Adverse Reaction Newsletter. IF ASKED: The easiest way find it is to go to www.google.ca and search for MedEffect.

16. Do you currently subscribe to MedEffect E-Notice? [NEW]

- Yes SKIP TO Q.19
- No
- Don't know/No answer

17. [IF NO AT Q.16] How likely are you to subscribe to this service in the near future? Are you... [NEW]

- Very likely SKIP TO Q.19
- Somewhat likely SKIP TO Q.19
- Not very likely or
- Not at all likely
- VOLUNTEERED
- Don't know/no answer

18. Why are you not more likely to subscribe to MedEffect e-Notice in the future? [NEW]
DO NOT READ – CODE ALL THAT APPLY

- Dislike/overloaded with e-mail subscriptions
- No computer/not comfortable using technology
- Didn't know about it
- Not my area of interest
- Other (SPECIFY _____)
- Don't know/No answer

SKIP TO Q.20



19. [IF Health Canada web site at Q.12 OR YES AT Q.16] In what way, if any, did information you obtained through the website you visited, lead you to do anything differently, such as changing the way you are using a particular drug, or consulting your physician? [2003 Q.15 revised]
DO NOT READ - CODE ALL THAT APPLY

- Stopped using drug
- Changed frequency of using drug
- Changed dosage
- Switched drug
- Started new drug
- Consulted physician
- Consulted pharmacist
- Consulted other health professional
- Sought out more detailed information (other sources)
- Did not get any new information
- Other (SPECIFY _____)
- Don't know/No answer

20. [ASK EVERYONE] In what way, if any, do you think Health Canada could do more to provide Canadians with new safety information about drugs and other health products? [2003 Q16]
SPECIFY
DO NOT READ – CODE ALL THAT APPLY

- TV/radio/print media/media/news
- Pharmacy/point of sale
- Internet/web
- Improve product packaging
- Keep health professionals informed
- Make it accessible to people without Internet
- In general, make people more aware
- Improve/update/expand website
- More regulatory oversight
- Other
- None
- Don't know/no answer

E. Perceptions About Drug Safety

I'd now like to ask you more generally about drug safety...

21. Thinking about specific types of health products, would you consider [CATEGORY] to be very safe, generally safe, not very safe, or not at all safe? [2003 Q.17]
READ IN SEQUENCE

- a. Prescription drugs
- b. Natural health products, such as vitamins, minerals or herbal remedies
- c. Non-prescription drugs

- Very safe
 - Generally safe
 - Not very safe
 - Not at all safe
- VOLUNTEERED
- Depends
 - Don't know/No answer



Now thinking about roles and responsibilities for drug safety in Canada...

22. How confident are you in each of the following? For each one, please tell me if you are very confident, somewhat confident, not very confident, or not at all confident [NEW]
READ IN SEQUENCE
- a. How drug companies ensure the safety and effectiveness of the drugs they manufacture
 - b. How the federal government monitors and regulates drug safety and effectiveness
 - c. In the knowledge your health professionals, such as doctors, pharmacists, and nurses have and their sharing of this information about the safety of the drugs they administer
- Very confident
 - Somewhat confident
 - Not very confident
 - Not at all confident
- VOLUNTEERED
- Depends
 - Don't know/No answer
23. How much responsibility should each of the following groups have for drug safety? For each of the following, please tell me if they should have ... [NEW]
READ AND ROTATE
- a. Patients/consumers
 - b. Health care professionals
 - c. The federal government
 - d. Drug companies
- Sole responsibility
 - Shared responsibility
 - No responsibility
24. And thinking about your own role in the safe use of drugs or other health products, how likely are you to do each of the following? Are you very likely, somewhat likely, not very likely, or not at all likely. [NEW]
READ AND ROTATE - CODE ALL THAT APPLY
- a. Asking your health care professional for information about drug safety
 - b. Reading product labels and following instructions for use
 - c. Informing yourself about potential adverse reactions or side effects from various sources
 - d. Report an adverse reaction or side effect that you or a family member experienced



28. What specifically did you do when you experienced this adverse drug reaction? [2003 Q.24]
DO NOT READ - CODE ALL THAT APPLY

- Contact physician to get help/reported reaction
- Contact pharmacist to get help/ reported reaction
- Contact other health professional to get help/ reported reaction
- Contact drug company to get information
- Go to hospital
- Contact poison control centre
- Contact provincial drug information centre
- Stop taking drug
- Report reaction to physician
- Report reaction to pharmacist
- Report reaction to other health professional
- Report reaction to drug company
- Report event to Health Canada
- Report event to other government agency
- Call TeleHealth/Info Sante
- Check drug package for instructions
- Other (SPECIFY _____)
- Don't know/No answer

G. ADR Reporting

29. Are you aware that Health Canada collects reports of adverse reactions from consumers? [NEW]

- Yes
- No
- Don't know/No answer

30. [READ ONLY IF NO OR DK/NA AT Q.29] There is a system in place for drug companies, health professionals and consumers to report adverse drug reactions. There are three ways for a consumer to report an adverse drug reaction:

- By contacting your health care professional
- By contacting Health Canada using a toll-free reporting hotline, or
- By contacting the company that manufactured the product you reacted to.

[ASK ALL] Which of these three methods of reporting an adverse drug reaction would you be most comfortable using? READ IF NECESSARY [2003 Q.26]

- Contacting your health care professional (PROBE FOR SPECIFIC PROFESSIONAL – READ IF NECESSARY)
 - a. Doctor
 - b. Pharmacist
 - c. Nurse
 - d. Naturopath
 - e. Dentist
- Contacting Health Canada
- Contacting drug company
- VOLUNTEERED
- No preference
- Depends
- Don't know/No answer



31. How much more likely would you be to report an adverse reaction if you knew more about... Would you say much more likely, somewhat more likely, or no more likely? [NEW]
- a. Why reporting is important
 - b. How to report (what form to fill in, where to find the form, what information is needed)
 - c. Educational tools available to help you report an adverse reaction
 - d. Adverse reaction reporting through promotional campaigns (TV, radio, print, e.g., life style magazines)
 - e. If you knew you could report it electronically (online)
- Much more likely
 - Somewhat more likely
 - No more likely
- VOLUNTEERED
- Don't know/no answer

I. Respondent Characteristics/Demographics

To finish up, I'd like to ask you a few questions about you and your household for statistical purposes only. Please be assured that your answers will remain completely confidential.

32. In which of the following age categories can I place you?
READ
- 18 to 24
 - 25 to 34
 - 35 to 44
 - 45 to 54
 - 55 to 64
 - 65 and over
- VOLUNTEERED
- No Response/Refused
33. What is the highest level of education you have completed?
READ IF NECESSARY - CODE ONE ONLY
- Elementary school
 - Some high school
 - Completed high school
 - Some community college/technical college/CEGEP
 - Completed community college/technical college/CEGEP
 - Some university
 - Completed university
 - Post-graduate degree
 - No schooling
- VOLUNTEERED
- No Response/Refused



34. What is your mother tongue, that is, the language you first learned at home?
DO NOT READ - CODE ONE ONLY

- English
- French
- Other (SPECIFY _____)
- No response/Refused

35. To which ethnic or cultural group would you say that you belong?
DO NOT READ - CODE UP TO TWO RESPONSES

- Canadian
- French Canadian/Quebecois
- French
- English
- American
- Irish/Scottish/Welsh
- Chinese
- Eastern Europe (Czech/Slovak, Hungarian)
- Finnish/Baltic
- German/Austrian
- Greek/Macedonian
- Hungarian
- Indian/Pakistani/Sikh/Bengali/Sri Lankan/Tamil/Bangladesh
- Italian
- Japanese/Korean/Other East Asian
- Jewish
- Native Indian/Inuit/Aboriginal
- Black
- Dutch/Netherlands
- Polish
- Portuguese
- Russian/Ukrainian
- Scandinavian
- West Indian
- Oceanic (Australian, New Zealander)
- Other (SPECIFY _____)
- No Answer/Refuse

36. For statistical purposes only, we need information about your household income. Please tell me which of the following categories applies to your total household income for the year 2006?
READ - CODE ONE ONLY - ROUND UP IF RESPONSE IS ON DIVIDING LINE BETWEEN CATEGORIES

- Less than \$25,000
- \$25,000 to \$40,000
- \$40,000 to \$60,000
- \$60,000 to \$80,000
- More than \$80,000
- VOLUNTEERED
- Don't Know/Refused



This completes the survey. In case my supervisor would like to verify that I conducted this interview, may I have your first name?

First Name: _____

On behalf of Health Canada, thank you very much for your cooperation.

RECORD:

37. Gender

- Male
- Female

38. Language of interview

- English
- French

39. Province/Territory

- Alberta
- British Columbia
- Manitoba
- New Brunswick
- Newfoundland and Labrador
- Nova Scotia
- Ontario
- Prince Edward Island
- Quebec
- Saskatchewan
- Nunavut
- Northwest Territories
- Yukon

-- END --